

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL - SOULANGES

VOL 35 — NO. 8

HUNTINGDON, QUEBEC — LE 13 AOUT 1970

— PRIX: 10¢ —



**LA COMMISSION D'URBANISME NE SAIT
COMMENT SOLUTIONNER LE STATIONNEMENT**

(VOIR PAGE 6)

**NOUVEAUX ADMINISTRATEURS A
LA CHAMBRE DE COMMERCE**

(VOIR PAGE 5)

**JEUNES DE VALLEYFIELD
CHAMPIONS DU QUEBEC**

Dernière nouvelle: battus 4-3 par St. John, N.B.

**LA BAIE ST-FRANCOIS
N'EST PAS NOTRE PROBLEME**

(VOIR PAGE 14)

**NOYADE AU
PONT LANGLOIS**

(VOIR PAGE 3)

**DECES DES SUITES
DE BLESSURES**

(VOIR PAGE 16)

**SEPT POLICIERS PROMUS
A LA SURETE MUNICIPALE**

(VOIR PAGE 6)

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Pour vous, mamans

par Marie Gélinas

La négligence est une atteinte à la sécurité familiale

Un des ennemis les plus implacables de l'homme vit parfois à son foyer.

Il a nom *négligence* et il est responsable de plus de 23 millions de blessures produites par les accidents au foyer au cours d'une seule année.

La négligence prive votre famille d'un bien plus précieux que les biens matériels—sa santé et sa sécurité.

Selon le Conseil Canadien de la Santé Familiale, une organisation bénévole d'utilité publique, commanditée par les membres de l'industrie pharmaceutique pour encourager la sécurité au foyer, il est possible de prévenir de nombreux accidents grâce à quelques précautions habituelles.

Quand vous venez de donner un médicament à un jeune enfant, remplacez le flacon à sa place accoutumée, hors de portée des mains enfantines et ne le laissez jamais sur un comptoir de cuisine ou une table de chevet où l'on peut l'atteindre facilement.

Quand vous revenez du marché, placez votre sac à main sur une étagère haut placée dans votre placard et ne le jetez jamais négligemment sur un canapé, un fauteuil ou un lit, où un petit enfant est susceptible de s'en emparer et d'y trouver la boîte de comprimés qu'il peut renfermer. A deux ou trois ans un enfant n'est pas capable de discerner si un produit est nocif ou non.

Quand vous avez fini de coudre, remplacez les ciseaux, aiguilles, épingles et boutons dans votre corbeille à ouvrage et rangez celle-ci dans un endroit hors d'atteinte. Ne les laissez jamais traîner car les enfants peuvent s'en emparer et jouer avec ces articles.

Quand vous avez demandé à un de vos enfants de rassembler ses jouets qu'il a laissés dans



l'entrée et de les ranger dans sa chambre, assurez-vous toujours qu'il vous a obéi, car un amas de jouets dans le passage peut devenir un danger pour toute la famille.

Redoublez de prudence avec les produits d'entretien que vous utilisez pour la cuisine et la salle de bains. Remettez-les toujours à leur place, sur une étagère de placard haut placée, hors de portée des enfants d'âge préscolaire et ne les placez jamais au hasard, sous l'évier où ils sont facilement accessibles.

Quand vous rapportez les provisions à la maison, lavez et séchez soigneusement les légumes et les fruits avant de les préparer et de les offrir à la consommation. Les fruits et les légumes sont généralement vaporisés et manipulés par de nombreuses personnes avant d'arriver sur votre table.

Quatre blessés

Le capotage d'une automobile dans le rang St-François à St-Lazare tôt lundi matin, a fait quatre blessés qui ont été immédiatement conduits à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Il s'agit de Mlle Suzanne Huciaux Mme Roger Castonguay, M. Raymond Pilon et M. Roy Ménard.

Ce sont les agents provinciaux du poste de Dorion qui ont fait les constatations habituelles.

DES PROBLEMES DE CHIENS...

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous aimerions souligner une fois de plus la nécessité pour les propriétaires de chiens, d'attacher leurs animaux, afin de les empêcher de piétiner les pelouses des voisins.

La loi est très stricte et explicite sur ce point: un animal doit être gardé de telle façon qu'il ne puisse incommoder qui que ce soit.

Des peines sont d'ailleurs prévues pour ceux qui refuseraient de se conformer.

Si nous soulevons encore une fois cette question, c'est que de nombreuses plaintes ont été portées auprès des corps policiers de la région, en marge justement de personnes qui ont eu à souffrir de la négligence de certains propriétaires d'animaux.

Missionnaire de retour de Bolivie

Soeur Carmen Ménard de la congrégation des missionnaires de l'Immaculée Conception est arrivée à Dorval vers 17 heures lundi, en provenance de Bolivie, où elle a séjourné durant 7 ans en tant que missionnaire.

Elle demeurera au Canada, en repos bien mérité, pour une période d'un an.

Soeur Carmen est la fille de M. et Mme Joseph Ménard de Côteau du Lac.

Elle est également la soeur de M. Gilles Ménard de Valleyfield et la soeur de Lucille Ménard, missionnaire récemment arrivée du Japon.

QUAND SE FERA LE PAVEMENT DU CHEMIN DE LA BEUCE?

Le chemin de la Beuce, qui relie Beauharnois et Ste-Martine, doit certainement être réfractaire à l'asphalte.

Depuis des années, il est recouvert d'une couche de gravier plus ou moins épaisse, que les automobilistes ne semblent pas apprécier outre mesure.

Certains politiciens avaient promis à tour de rôle de faire des pressions auprès de la voirie, pour que cette route soit

finale asphaltée mais, à cause de raisons plus ou moins expliquées, cela ne s'est jamais fait, au grand désespoir des conducteurs.

La situation est particulièrement pénible à certains endroits où les trous et chaos sont rois et maîtres.

On comprend facilement le désenchantement des payeurs de taxes à qui on chante lurette depuis déjà trop longtemps.

QUAND GERARD LALONDE SE FAIT POINTILLEUX

Sur le ton d'une personne ofusquée sinon blessée, le conseiller Gérard Lalonde a fait une mise au point concernant sa présence à Victoria l'an dernier dans le cadre du tournoi national des Petites ligue de baseball, auquel participait le club d'étoiles de Valleyfield.

"J'y suis allé à mes frais, a-t-il dit, et la ville n'a payé aucune de mes dépenses. Si j'ai

rendu visite aux autorités municipales de Victoria, c'est uniquement à titre de courtoisie, je n'étais pas délégué à quel titre que ce soit."

M. Lalonde a tenu à apporter ces précisions afin, selon ses propres termes, de faire taire certaines rumeurs extrêmement désagréables qui ont apparemment le don d'aiguiser ses sensibles nerfs.

Amende de \$75

Gaëtan Campeau, domicilié à Alexandria, Ontario, s'est vu imposer une amende de \$75, lundi au palais de justice de Valleyfield, pour avoir entravé le travail des policiers dans leurs fonctions.

Par contre, il connaîtra le 18 septembre prochain la sentence que lui réserve le magistrat Maurice Perron, pour avoir endommagé sans raison une automobile à Ste-Justine de Newton. D'ici ce temps, il lui aura été possible de rembourser le montant des dégâts.



Mme Pauline ALLARD

L'ENDROIT IDEAL POUR Cadeaux de toutes occasions

PERRUQUES

UNIFORMES: Garde-malade

Waitress — Etc.

La Boutique du cadeau

102 DU MARCHE — 371-1360 — VALLEYFIELD



BELANGER

VENTE

B.S.A. — HONDA

360 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-1771

AUSSI EN VENTE: ACCESSOIRES DE "CHOPPER"

AMATEURS DE "MOTO"

VOUS AVEZ MAINTENANT UN CENTRE DE BICYCLE A VALLEYFIELD

VENEZ VOIR MOTORCYCLES

VENTE - SERVICE DE PIÈCES - REPARATIONS DE TOUS GENRES

OUVRAGE GARANTI

C'EST UN RENDEZ-VOUS A LA CAVE P'TIT MOUSSE

VENDREDI & SAMEDI: 7:00 p.m. à 2:00 a.m. CHANTEZ, DANSEZ ET AMUSEZ-VOUS JOHN ET SON ENSEMBLE (Musique Rythmée)

WESTERN — TOUS LES VENDREDI — SAMEDI SYNTONISEZ CFLV AUX CHRONIQUES DES SPECTACLES

L'AUBERGE HILL TOP

ROUTE 17

VAUDREUIL

TEL. 453-3401 — 234-4062



CUISINE FRANÇAISE

entrée gratuite



QU'EST-CE QUI VOUS PREND DE ME REGARDER COMME ÇA? J'SUIS PAS LA CAUSE DU CONFLIT DES GÉNÉRATIONS. J'EN AI VU DE TOUTES LES COULEURS ET DE TOUS LES STYLES... J'SUIS PAS BÂTIE D'HIER, VOUS SAVEZ... ET DANS MA SAGESSE J'ME POSE DES QUESTIONS COMME, PAR EXEMPLE, SI ON ME RECOUVRAIT D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM, J'SRAIS PLUS CHAUDE TOUT L'HIVER. Y'EN A MÊME QUI M'ONT DIT QU'AVEC LE REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM CLIMATIC 25 VOUS GARDEZ DEUX FOIS PLUS DE CHALEUR ET À MOITIÉ PRIX. À CAUSE DE L'ISOLANT BLEU. J'AIMERAIS BIEN ME FAIRE RECOUVRIR D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM... PEUT-ÊTRE QU'APRÈS J'AURAIS DES VISITEURS CAR ENTRE NOUS, J'EN AI ENCORE DEDANS...

revêtement en aluminium Flexalum®

un produit Hunter Douglas

2501 route Trans-Canada, Pointe-Claire, Montréal 740, Qué.

DEPOSITAIRE AUTORISÉ

GEORGES ROBERT ALUMINIUM

ST-LOUIS DE GONZAGUE 373-5633

Clapboard, portes, ornements et fenêtres en aluminium - estimé gratis



104 Du Marché Valleyfield

chez Georgette EMRG.

CONFECTION pour DAMES

et

Tél.: 371-1785

JEUNES

FILLES

ILS PRENNENT LA FUITE AVEC UN COFFRE-FORT DE 600 LIVRES

Des voleurs ont pénétré avec effraction dans les bureaux de la société Superior Gas Propane, au 39 rue Pasold, à Dorion, au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Ils se sont emparés du coffre-fort pour le transporter dans un champ avoisinant la voie ferrée du Canadien National, à Dorion, où ils l'ont éventré. Il contenait de l'argent et plusieurs autres effets. Son poids était de 600 livres.

C'est la Sûreté Municipale de Dorion qui a fait la découverte

NOYADE AU PONT LANGLOIS

Un jeune homme de 25 ans, Raymond Sabourin, demeurant au 26, rue Perreault à Valleyfield, a connu une fin tragique, dimanche après-midi, vers les 16 heures, en se noyant près de l'Île Hébert à la sortie du Pont Mgr Langlois.

La victime qui se baignait à soudainement disparu de la surface et ce n'est que vers les 19 heures que des plongeurs mandés sur les lieux par les agents de la Sûreté du Québec ont pu repêcher le corps.

ASSAILLI ET VOLE A DORION

Monsieur Léo Guillemette, 64 ans, propriétaire de la boucherie du même nom, à Dorion, a été assailli par trois individus, vendredi soir dernier, vers les 19 heures, alors qu'il rentrait à son domicile.

Les voleurs lui arrachèrent le contenu d'une caisse portative qui contenait environ \$100; en argent, quelques chèques et autres effets.

La Sûreté Municipale de Dorion, qui fait enquête dans cette affaire, a déclaré que M. Guillemette avait été frappé durement par ses assaillants mais qu'il n'est pas blessé sérieusement. Il souffre d'un choc nerveux.

Encore du vandalisme à Dorion

Des jeunes se sont rendus coupables de vandalisme à Dorion au cours de la nuit de mercredi, en brisant volontairement les phares d'un camion en stationnement.

Ces actes stupides, n'étant pas les premiers à être signalés à cet endroit, les agents municipaux ont ouvert une enquête.

Tard mercredi soir, ceux-ci ont procédé à l'arrestation d'un jeune homme qui avait volé des tiges de fer, dont on se sert habituellement pour armer le béton. Il voulait, semble-t-il, apporter des améliorations à sa bicyclette.

LE CHEF L'HEUREUX EN GUERRE

Le chef de la sûreté municipale de Huntingdon, M. Geoffre L'Heureux, a déterré la hache de guerre avec la ferme intention de combattre jusqu'au bout les propriétaires de motocyclettes et d'automobiles dont les silencieux ne méritent plus leur nom ou n'existent tout simplement pas.

M. L'Heureux a en effet laissé savoir qu'il se montrerait extrêmement sévère vis-à-vis ceux qui troublent la paix publique, principalement la nuit, en faisant du bruit avec leur véhicule, quel qu'il soit.

Le chef entend aussi s'attaquer aux automobilistes qui dépassent les vitesses permises dans les limites de la ville.

EXPLOSION FAIT 2 BLESSES A LA SOCIETE CHEZ CANBRO

Deux employés de la société Canbro, autrefois la Canadian Bronze and Powder Works Limited, à Valleyfield, ont été blessés à la suite d'une explosion qui s'est produite vers les 9 heures 20, samedi soir.

M. Gérard Laberge, 28 ans, du 50 rue Sullivan, à Valley-

field, subi des brûlures à la figure et au cuir chevelu. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield et, plus tard, dans un hôpital de Montréal. Quant à Monsieur Rosario Pigeon, qui réside au 166, rue St-François, à Valleyfield, il est retourné à son domicile après avoir reçu

les premiers soins. Il souffre d'un choc nerveux.

Les sapeurs de la Cité de Sablery de Valleyfield sont demeurés sur les lieux de l'explosion pendant plusieurs heures, comme mesure de précaution.

A la suite de cette explosion, il se peut que la production soit au ralenti pendant quelques jours.

POUR VOS VACANCES RÉSERVEZ AUJOURD'HUI CHEZ: VALLEYFIELD DRIVE YOURSELF



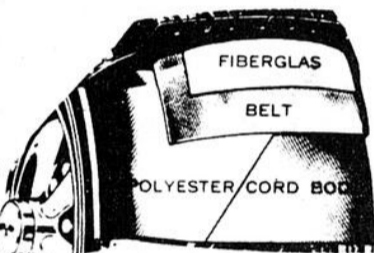
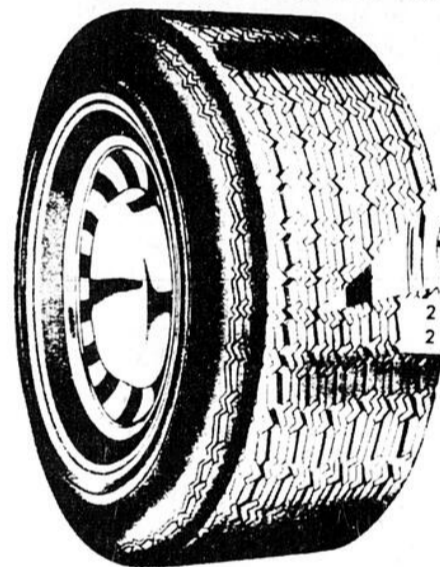
VOUS OFFRE UNE AUTOMOBILE POUR AUSSI PEU QUE 8.00 PAR JOUR PLUS 5¢ DU MILLE OU 48.00 PAR SEMAINE PLUS .05 DU MILLE - ASSURANCES INCLUSES - CONDUIRE UNE AUTO DE VALLEYFIELD DRIVE YOURSELF C'EST SE SENTIR EN SÉCURITÉ

GODFROY BLANCHARD 267-3535 ST-ZOTIQUE

Seulement \$6.50 POUR LA SAISON D'ÉTÉ 267-3535

VOUS PAYEZ MOINS CHER PARCE QUE NOUS VENDONS PLUS

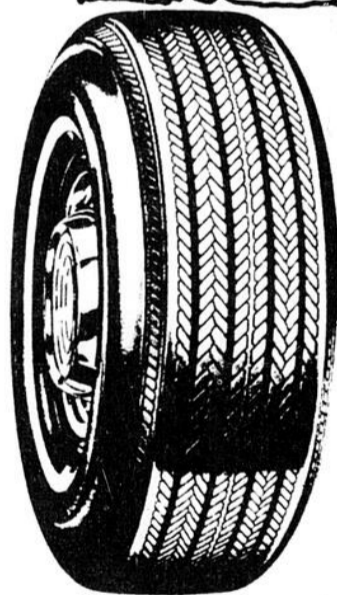
VOICI QUELQUES EXEMPLES :



V.S.P. 78 PREMIUM (BELTED) CEINTURÉ

BLANC 2 BANDES F78-14 SPÉCIAL 29⁹⁵

Semelle enveloppante plus large avec deux cercles blancs jumelés sur le flanc. Deux plis de corde polyester avec bande formée de deux épaisseurs de fibre de verre sur la circonférence pour plus de stabilité et une durée prolongée de la semelle.



V.S.P. APALACHE 4 PLIS

Disponible avec une ou deux bandes blanches

SELON LA GRANDEUR

EXEMPLE 650 x 13 Blanc

Spécial

19⁹⁵



Le pneu d'auto a prix économique de Kelly-Springfield. Fabrication de qualité.

825 X 14 BLANC

RÉG: \$22.72

SPÉCIAL

KELLY SAFE TRAC NYLON 15⁹⁵

Les prix ci-dessus comprennent l'installation et le balancement gratuit

PNEUS V.S.P. TIRES

VALLEYFIELD TIRE SERVICE LTÉE

317 DANIS

373-8116

VALLEYFIELD

JEAN-CLAUDE DUMAIS

CENTRE DU PNEU V. S. P.

383 CH LAROCQUE 371-0152

VALLEYFIELD

LEO RAYMOND

FESTIVAL DE LA GARDE DOLLARD-1970

BEUCE CARNAVAL INC

vous invite

AU PARC MARCIL

PRES DE LA PLAGE MUNICIPALE

LES 19 — 20 — 21 — 22 — 23 INCLUSIVEMENT

JOURNEES DES ENFANTS

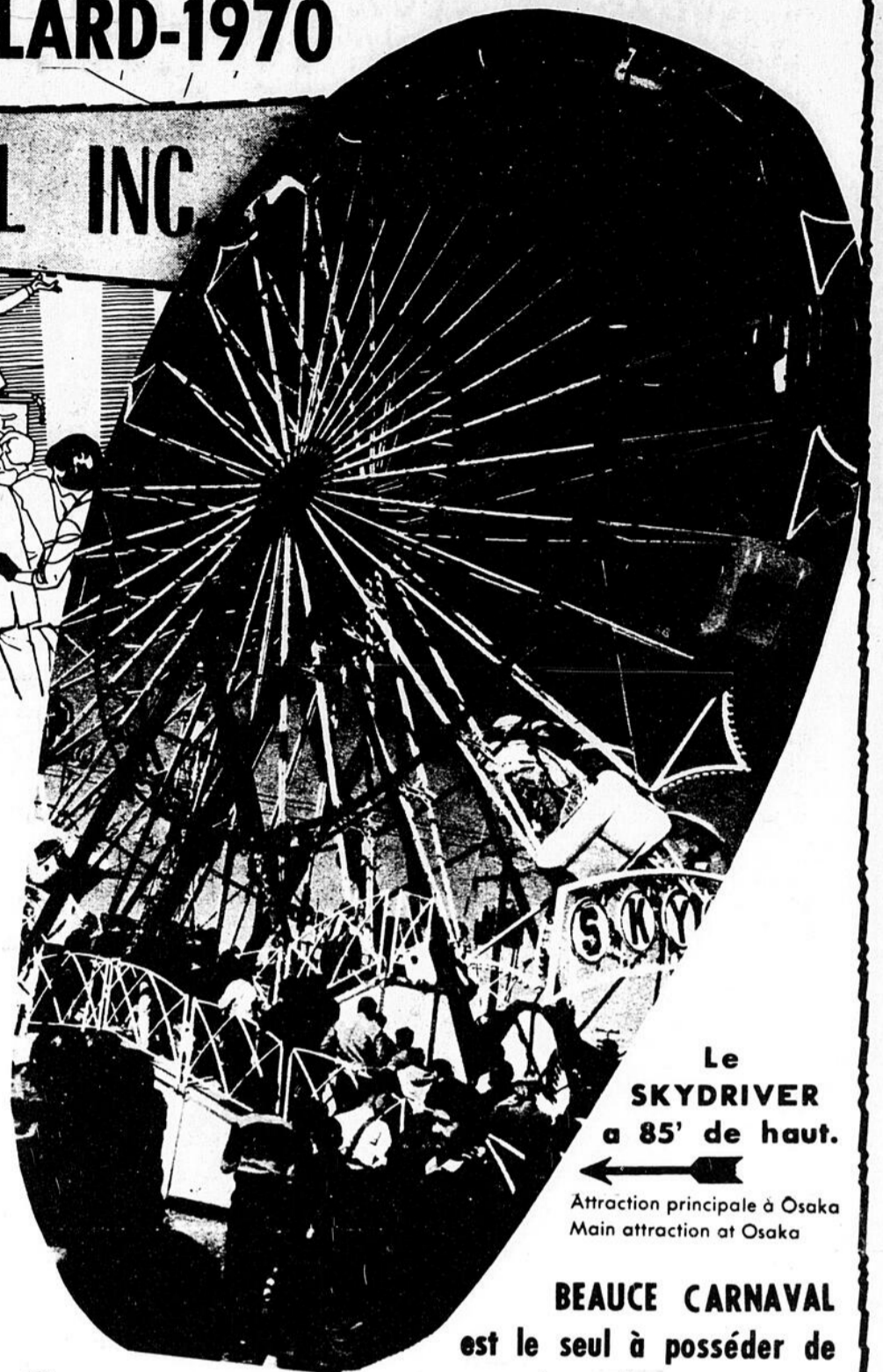
19 ET 22 AOUT

PRIX REDUITS SUR LES MANEGES DE 1 HEURE A 5.30 HEURES

ADMISSION GRATUITE
sur le terrain pour tout le monde

Beaucoup de manèges pour
enfants, entre autres,
Char de l'espace,
Rocket, etc.

Vous serez excités par le "SKYDRIVER" d'une hauteur
de 85' que seul Beuce Carnaval possède dans le
pays. Ne manquez pas cette attraction.



Le
SKYDRIVER
à 85' de haut.

Attraction principale à Osaka
Main attraction at Osaka

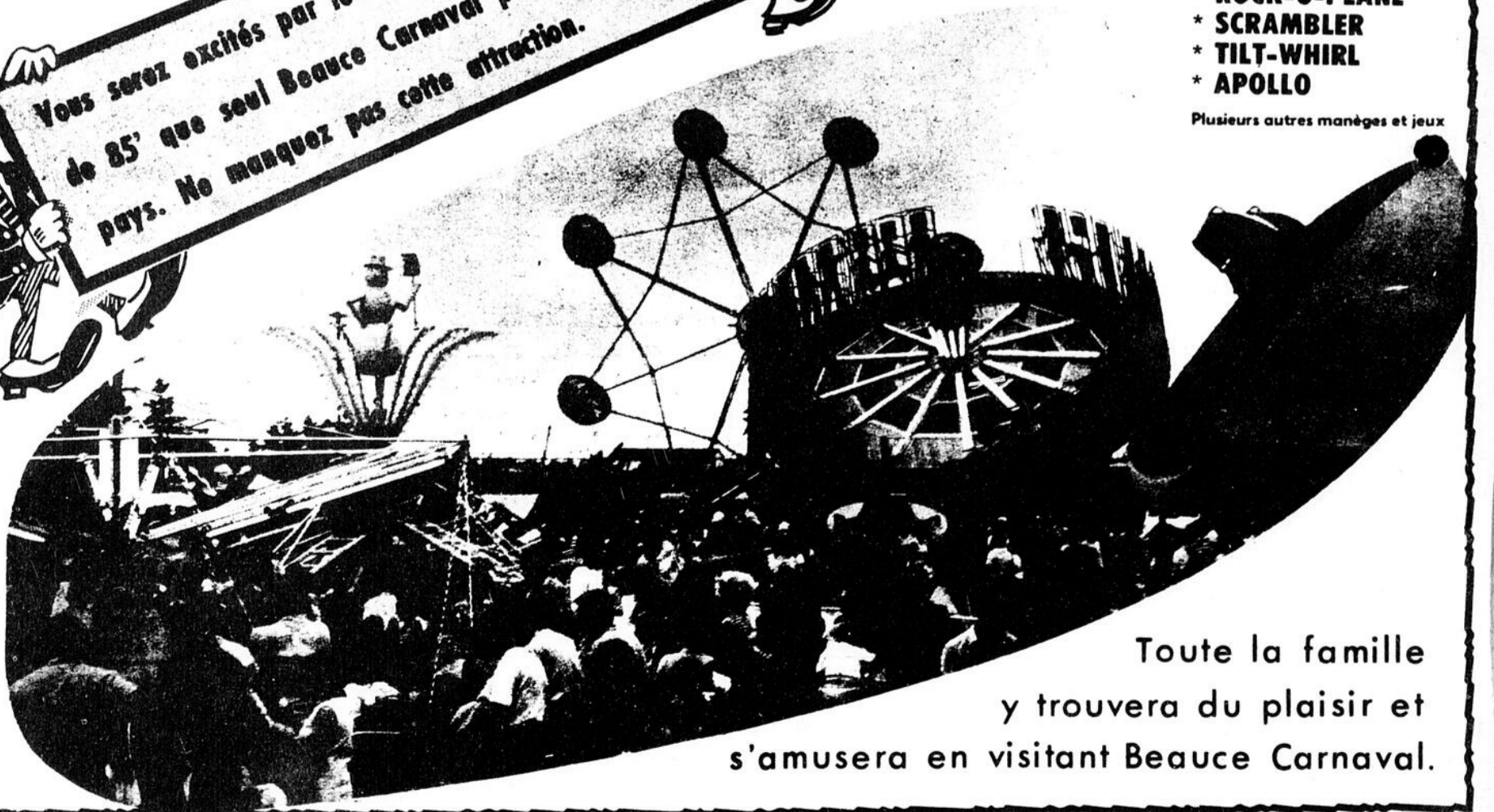
BEUCE CARNAVAL
est le seul à posséder de
si nombreux manèges.

Encore cette année il y aura sur le
terrain deux nouveautés.

Florian Vallée et sa femme
vous y invitent.

- * ROCK-O-PLANE
- * SCRAMBLER
- * TILT-WHIRL
- * APOLLO

Plusieurs autres manèges et jeux



Toute la famille
y trouvera du plaisir et
s'amusera en visitant Beuce Carnaval.



LES GAGNANTS DU TOURNOI DE TENNIS organisé par la compagnie Labatt pour la région de Valleyfield ont été nombreux et ont pu jouir de la générosité de cette compagnie. Nous les apercevons dans l'ordre habituel, à

savoir, de gauche à droite et de haut en bas: Richard Morin et Claude Vinet, Joseph Dandurand et Lucien Miron, Mmes Allison Gilbert et Leva Haewood et Milles Evelyne Isabelle et Geneviève Richer.

RESOLUTION DU CONSEIL TRES ST-SACREMENT

Tous les membres du Conseil de la Paroisse Très St-Sacrement étaient présents, à la réunion qui eut lieu régulièrement mardi, le 4 août, à l'exception de Donald Templeton. Les minutes de la rencontre de juillet furent lues et approuvées.

L'achat d'un terrain venant de Mme Marion Smith recut l'approbation finale. M. Roger Billette était présent au sujet des problèmes de clôtures et de fossés. On lui dit que l'Inspecteur Municipal serait envoyé pour essayer de régler ce problème. Au même moment, on lui rappela que la préposé Branche No. 3, du cours d'eau de Chisholm était mise de côté et qu'une autre solution serait trouvée.

Le Conseil examina la révision faite au rôle d'évaluation. Quelques contribuables réclamèrent des amendements, soit en personne ou par écrit. Après une forte discussion, une résolution fut prise ordonnant des changements, et le rôle d'évaluation fut homologué.

Répondant à une lettre reçue de la Paroisse St-Etienne, le Secrétaire fut autorisé à écrire à M. Kennedy, M.N.A., pour hâter le pavement des 10ième et 20ième Concessions, qui sont inachevées et qui font partie de notre municipalité.

Les comptes suivants furent approuvés:

Hydro-Québec, \$164.28; Charles Turcot, \$28.96; Rolland Labonté, \$18.15; le Gleaner de Huntingdon, \$18.48; Garage Carson, \$8.76; Bureau d'enregistre-

ment, \$3.00; Yvan Lazure, \$286, Excavation Guérin, \$505.44.

Sur proposition du Conseil

ler René Lamarre, la réunion fut ajournée à mardi, le 1er septembre.

ETOILES DE LA PETITE LIGUE SONT CHAUDEMENT ACCUEILLIS

Un cortège impressionnant d'automobiles accompagnait les joueurs de l'équipe étoile de Valleyfield de la Petite Ligue de baseball, lors de leur retour dans notre cité, dimanche en fin d'après-midi, par suite de la conquête du championnat provincial à Ville St-Laurent, par nos porte-couleurs.

Un défilé s'est ensuite organisé, et nos petits joueurs ont paradé dans les rues de Valleyfield, montrant avec fierté la coupe emblématique de ce championnat provincial.

Il est à noter qu'environ 1,000 campivalenciens ont été témoins de la victoire des protégés de Michel Rochefort à Ville St-Laurent, victoire qui leur permettait également d'accéder à la finale pour le championnat de l'Est du Canada. Il s'agira en fait d'une série 2 de 3 contre le Glazebay, Nouvelle-Ecosse, le représentant des Maritimes. Cette série débutera mercredi prochain, toujours au Parc Décelles de Ville St-Laurent pour se poursuivre le lendemain et si nécessaire vendredi.

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres de la Chambre de commerce sénior de Valleyfield ont tenu une assemblée générale hier soir, réunion qui coïncidait avec leur tournoi de golf annuel.

A cette occasion, les administrateurs pour l'année fiscale 1970-1971, furent élus.

Au cours de la dernière réunion, on a proposé certains noms qui, effectivement ont été choisis officiellement, pour occuper les postes vacants.

A la présidence, on a pensé

à M. André Morin qui remplace ainsi M. Jean-Guy Beau-lieu.

M. Morin sera secondé de près par MM. Roger Légaré et Roger Brunet, respectivement premier et second vice-président.

M. Roger Brault a été nommé secrétaire, tandis que la tâche de trésorier a été confiée à M. Gilles Fortin.

Me Pierre Brassard agira en tant qu'aviseur légal, sans oublier huit nouveaux directeurs.

Clinique de sang à Dorion

Les pompiers volontaires de Dorion organisent pour lundi prochain une clinique de donateurs de sang.

Présidée par M. Thomas Dubreuil, la cueillette se tiendra entre 14 et 21 heures à l'hôtel Vaudreuil Inn.

Nous invitons déjà la population à réserver quelques minutes de son temps pour pouvoir participer à cette œuvre humanitaire.

FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN
ACCEPTÉ À PARITÉ

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI — 13-14-15 Août



PLUS 2nd Diabolical PULSE-POUNDER

CURSE OF THE BLOOD-GHOULS

Satan's Horror Henchmen
They enslave beautiful women
to satisfy an insatiable LUST!

From out of their evil passion emerged an irresistible urge for blood — EDGAR ALLAN POE

Dim. - Lun. - Mar. - Mer. — 16-17-18-19 août

— ADULTES SEULEMENT —



"NAKED WORLD"

AUSSI

"THE TAMING"

Révèle les désirs et les passions cachés

TROISIEME CAMBRIOLAGE DE BIJOUTERIES A VALLEYFIELD

Après avoir successivement visité les bijouteries Brodeur et Marcel Hébert de Valleyfield, les voleurs ont porté leur attention sur la bijouterie Réal Faucher, située rue Alexandre.

Ils y ont dérobé durant la nuit de mardi, une certaine quantité de montres, bagues, colliers et autres effets. Pour parvenir à leur fin, ils ont dû briser la vitrine avec des cailloux.

Selon les policiers municipaux, qui ont accouru sur les lieux, quelques minutes à peine après le délit, celui-ci aurait été commis vers 4:15 hres.

On peut supposer que les vols de bijouterie sont l'oeuvre de la même bande, car il est évident que les auteurs ont procédé de la même façon, dans les trois cas précédemment nommés.

Quoiqu'il en soit, les détectives amassent les indices, dans l'espoir de découvrir les responsables de ces crimes.

Le public sera peut-être intéressé de savoir qu'il est strictement défendu d'acheter des objets volés. Des peines sévères sont prévues par la loi pour ceux qui, justement, encouragent le crime, en se faisant les clients des voleurs.

D'aucuns auront intérêt à le noter.

IMPORTANTES PROMOTIONS AU SERVICE DE POLICE

Soulignant que des examens ont été tenus pour le choix d'officiers à différentes fonctions, le chef de police de Valleyfield, M. Paul Marleau, a présenté devant le conseil de cette ville ses recommandations quant aux nominations qui seront effectives à compter du 2 septembre prochain au sein de la force constabulaire.

Les dirigeants municipaux ont approuvé unanimement les suggestions du chef qui vont comme suit: chef adjoint, M. Arthur Lefebvre; sergent-détective, M. Armand Lecomp-te; détective, M. Roger Collins; sergents MM. Gilles Poirier, Claude Couillard, André Mc-Sween et René Goulet.

Le chef Marleau souligne que ces promotions nécessiteront l'engagement de nouveaux policiers afin de rem-

placer les officiers promus et pour compléter les cadres de service.

Pour ce faire, ajoute-t-il, il s'agirait de procéder à des examens pour le choix de cadets policiers pour ensuite les

inscrire à l'Institut de police du Québec à Nicolet, le plus tôt possible.

M. Marleau termine en disant que l'engagement d'une secrétaire serait également souhaitable.

Il est à noter que les promotions des officiers, bien qu'effectives en septembre, ne seront confirmées qu'après une période de 12 mois.

ON TRAVILLERAIT AUX PLANS DE LA ROUTE 3

Les discussions et pourparlers touchant la construction éventuelle d'un boulevard, devant relier Valleyfield et Montréal, en passant par Caughnawaga, n'ont définitivement pas fini de faire couler l'encre.

Le projet, on le sait, a été lancé depuis fort longtemps et il revient continuellement à la surface, à mesure qu'on en ressent davantage la nécessité.

A ce sujet, nous avons appris dernièrement que la firme

d'ingénieurs Pelletier & associés poursuivait des travaux d'étude directement reliés à la route 3, qui devraient être terminés au début de 1971.

Une fois cette analyse complétée, il appartiendra au gouvernement, et plus précisément au ministère de la voirie, de prendre les décisions nécessaires.

C'est en tout cas ce que prévoyait à ce propos le député Gérard Cadieux.

UN AEROPORT AUX CEDRES

Le comité de Vaudreuil-Soulanges, qui avait été le premier choix pour le site du nouvel aéroport international pour jumbo-jets, plus précisément à Saint-Clément, aura tout de même son aéroport mais ce sera pour les avions privés. Cette installation se réalisera dans la municipalité des Cèdres, soit au coin de la sortie 16 et de la route transcanadienne, à cet endroit connu sous le nom de "Gare des Cèdres."

Ce nouvel aéroport sera ouvert à compter du 1er novembre prochain. Par ailleurs, Laurentide Aviation, qui transportera ses effectifs aux Cè-

dres au cours des prochains mois, a tenu une conférence de presse, tard lundi après-midi, à Montréal, en présence des autorités municipales des Cèdres, du député fédéral René Emard, de Vaudreuil-Soulanges, et autres personnalités. Les autorités de Laurentide Aviation ont confirmé le transfert de cette compagnie au cours de cette conférence de presse.

Le nouvel aéroport des Cèdres recevra tous les avions privés, à compter du premier novembre, puisque les autorités militaires ont réquisitionné le hangar qui était réservé aux civils à St-Hubert.

PROVINCE DE QUEBEC District de Beauharnois

DANS LA COUR SUPERIEURE

No. 11,941

LA COMPAGNIE DE PRETS ET D'HYPOTHEQUES NIAGARA LIMITEE, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au numéro 1320 Boulevard Graham, suite 118 Ville de Mont Royal 304, district judiciaire de Montréal.

Demandeur DAME RACHEL GARIPEY LAMER, épouse séparée de corps et de biens par jugement de la Cour Supérieure de son époux Jean Louis Lamer celle-ci anciennement résidant et domiciliée au numéro 225 rue Hébert, app. 203 dans la ville de Salaberry de Valleyfield, district judiciaire de Beauharnois.

Co-Défenderesse La défenderesse DAME RACHEL GARIPEY LAMER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Salaberry de Valleyfield, 3 août 1970.

J. LUCIEN PRIMEAU, P.C.S. ADJ.

PROVINCE OF QUEBEC District of Beauharnois

IN THE SUPERIOR COURT

No. 11,941

LA COMPAGNIE DE PRETS ET D'HYPOTHEQUES NIAGARA LIMITEE, a body politic and incorporated having its place of business at 1320 Graham Blvd. St. 118 in City Mount Royal 304, district of Montreal.

PLAINTIFF DAME RACHEL GARIPEY LAMER, wife separated to bed and board by judgment of Superior Court of her husband Jean Louis Lamer her domiciled and residing at 225 Hebert Street, apt. 203 in the City of Salaberry de Valleyfield, district of Beauharnois.

CO-DEFENDANT The Defendant DAME RACHEL GARIPEY LAMER, is hereby called upon to appear within a delay of thirty days following the last publication. A copy of the writ of summons and declaration has been left for him at the office of the Superior Court. Salaberry de Valleyfield, 3th day of August 1970.

J. LUCIEN PRIMEAU, P.C.S. ADJ.

PROVINCE OF QUEBEC CITY OF SALABERRY DE VALLEYFIELD

County of Beauharnois

Public Notice

PUBLIC NOTICE is by these presents given that by-law no. 610 of the city of Salaberry-de-Valleyfield, to borrow the sum of \$150,000.00 for the installation of water mains and for other purposes, has been passed and adopted by the Council of the city of Salaberry-de-Valleyfield on August 11, 1970.

PUBLIC NOTICE is further given that this by-law is now deposited in the office of the City Clerk, at the city-hall, in the city of Salaberry-de-Valleyfield, where all interested parties may take communication of same during office hours, to wit from nine o'clock a.m., until four o'clock p.m., and that a public meeting of the said city is hereby called by me, City Clerk, to be held in the city-hall of the said city, on THURSDAY, AUGUST 20th, 1970, at 7 o'clock p.m. the said meeting being called according to article 593 of the Cities and Towns Act.

GIVEN at Salaberry-de-Valleyfield, this 11th day of August 1970.

CHARLES CODEBECQ, City Clerk.

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

Comté de Beauharnois

Avis Public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement no. 610 de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, pour emprunter la somme de \$150,000. pour l'installation de conduites d'aqueduc et pour autres fins, a été passé et adopté par le Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, le 10ième jour d'août 1970.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du Greffier, en l'Hôtel de Ville de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi, et qu'une assemblée publique des électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables de la dite Cité est par les présentes convoquée par moi, Greffier de ladite Cité, pour être tenue en l'Hôtel de Ville de ladite Cité, VENDREDI, le 21 août 1970, à 7 heures du soir, ladite assemblée étant convoquée conformément aux dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et Villes.

Donné à Salaberry-de-Valleyfield, ce 11 août 1970.

CHARLES CODEBECQ, Greffier de la Cité.

Le stationnement, un problème

Les membres de la commission d'urbanisme de Valleyfield ont pris connaissance du règlement numéro 611 dont le but est d'amender le règlement 468 relatif au zonage, à la construction et à l'usage des bâtiments et des terrains.

Après étude, ils en sont venus à la conclusion qu'il ne fallait pas s'objecter à l'amendement de l'article touchant le stationnement car, d'après eux, les exigences envers les établissements commerciaux, notamment la nécessité de prévoir un espace de stationnement par 1,000 pieds carrés de bâtisse, sont trop sévères et quasi impossible à faire respecter dans le vieux secteur commercial de

la cité.

Toutefois, ajoutent-ils, l'absence complète de règlement de stationnement pour les établissements commerciaux est jugée comme étant plus dangereuse que la retention des règlements présents.

Les membres de la commission d'urbanisme recommandent donc aux conseillers de présenter de nouveaux critères de stationnement plus applicables, face à la situation actuelle, avant d'abolir les règlements existants.

Mme Trépanier, quant à elle, a souhaité que cela se fasse le plus rapidement possible car, a-t-elle prétendu, la situation est pressante.

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. Pourriez-vous me dire quelles couleurs employer pour maquiller mes yeux: l'eyeliner et l'ombre à paupières? J'ai les cheveux châtain brun et les yeux bleu azur. Quel masque employer pour un front gras et le bas du visage sec?

R. Pour maquiller vos yeux et leur donner le maximum je vous recommande d'employer le fard à paupières bleu en bâton. Poudrez bien pour le stabiliser et appliquez ensuite le eyeliner bleu foncé. Terminez par l'application du mascara Anne Marie Matic Blue. Choisissez comme masque le Lysingmask; il convient à tous les genres d'épiderme. Pour prévenir l'apparition des rides, je vous conseille l'usage de l'Huile de Vison, tous les soirs. Appliquez par un léger massage. Vous laisserez le produit agir 20 minutes et essuyez l'excédent avec un Kleenex.

Q. Voici mon problème, j'ai seize ans et, depuis deux ans, j'ai des boutons dans le dos. A force de les crever, ceci a fait des taches brunes. S'il vous plaît, que me conseillez-vous pour avoir enfin un beau dos?

R. Si vous avez des boutons dans le dos, c'est que votre épiderme à cet endroit est gras. Il faudra tous les soirs, en prenant votre bain, utiliser Caprimousse (savon acide) et une brosse douce pour le dos. Procédez par des mouvements tournants. Après ce bon nettoyage je vous recommande de bien rincer puis assécher. Les bains sauna, une ou deux fois par semaine si on peut se le permettre, sont très efficaces pour rétablir l'équilibre de la peau et par ce fait l'acidité combat les bactéries. De plus exposez-vous au soleil; ceci vous aidera beaucoup.

LE CLUB NAUTIQUE FACE A LA POPULATION

Les cours de natation et de navigation à voile, donnés au cours de l'été par les moniteurs du Club nautique de Valleyfield, auront profité à quelque 300 jeunes campivalenciens.

Les chiffres compilés jusqu'à maintenant permettent en effet d'avancer le nombre précité bien qu'il soit fort possible que celui-ci soit majoré durant les prochaines semaines.

C'est donc dire que le Club nautique aura atteint encore cette année un de ses buts principaux à savoir, redonner à la population de Valleyfield les argents qu'elle a courtoisement investis lors des Régates internationales, tenues sur la Baie St-François, en juillet dernier.

Il est connu en effet que le Club nautique opère pour tous les citoyens et que tous et chacun peuvent profiter des avantages qu'il offre, que ce soit au point de vue natation, quais d'amarrage, sport de la voile ou même simple détente dans

un édifice agréablement aménagé.

Nous invitons donc tous les citoyens à profiter de cette situation, d'autant plus que le

Club nautique leur appartient.

Nous les incitons également à devenir membres du Club pour pouvoir participer directement à son administration.

Conseil De Hinchinbrooke

La réunion du Conseil de Hinchinbrooke eu lieu régulièrement mardi, le 4 août 1970, à 8 p.m. Présidée par le Maire Wilson, tous les Conseillers étaient présents, et le Secrétaire lut les minutes adoptées de la réunion précédente.

L'agent Philippe Cardinal fut sollicité de faire une autre inspection des résidences de Mme Levesque sur le chemin du Gore et de Patrick Richer à Athelstan.

Il fut approuvé et secondé que.

— Le Conseil de Hinchinbrooke prenne charge de la rue Luc, sujet à l'approbation de M. John Cluff et du Département de la voirie du Québec.

— que D. O. Taylor, surveille le nettoyage d'un fossé entre R. Gill et John Donnelly;

— que le Conseiller Tully soit autorisé à faire des arrangements avec Earl Fennell, au sujet de l'arrosage des mauvaises herbes le long de la route;

— que le bureau des Commissions de Feu du Québec soit demandé de faire une étude de cette municipalité, en vue de calculer le montant d'un octroi

pour l'achat d'un nouveau camion citerne;

— que le bureau de drainage du Québec soit demandé d'assister au nettoyage du fossé des rangs 3 et 8;

— que le Conseiller Tully soit Pro-Maire pour les trois prochains mois;

— que le Département des Routes du Québec soit demandé de réparer un tuyau de drainage près de la ferme de R. J. Taylor, sur le Rang 6.

Le permis pour l'érection d'un garage fut émis à M. Donald McGregor.

M. Maraitikis obtint la permission d'établir un kiosque de rafraîchissements, qui sera situé au coin de Powerscourt.

Il fut aussi approuvé et secondé que les factures suivantes soient payées:

Bell Canada, \$67.14; Ministère du Revenu, \$6.30; Hydro Québec, \$141.33; G. T. Moore, \$18.00; D. L. Tully, \$94.50; Robert Daoust, \$250; Garage Sheares \$30.41; Co. Saumier, \$7.00.

et que la balance due à Sicaud Inc., s'élevant au montant de \$21,539.00; soit aussi payée.



Le "p'tit" HENRI POISSANT, représentant LABATT pour la région, était tout sourire récemment par suite du succès remporté par le tournoi de golf Labatt au club de golf de Valleyfield. Il pose ici avec Mme BROSSARD qui a obtenu le meilleur pointage chez les dames invitées.

PELERINAGE

Il y aura pèlerinage du Rosaire perpétuel au Cap de la Madeleine, mardi le 1er septembre. Le départ se fera devant l'église du St-Esprit à 6.06 heures le matin. Pour information, veuillez vous adresser à Mme Oliva Leduc, 19 Viau, coin Montcalm, Tél. 373-7025.



LE REPRESENTANT du district pour la compagnie LABATT, M. BERNARD MALO, était bien entouré lors du tournoi de golf régional Labatt tenu tout récemment. On le voit ici en compagnie des gagnantes chez les dames, Mmes BROSSARD et GREGOIRE.

la GAZETTE VALLEYFIELD
BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373 - 7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

VOL 35 HUNTINGDON, QUÉBEC NO 8

MAINTENANT FABRIQUE A ST. LAZARE (VAUDREUIL), QUEBEC



POUR UN SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX DE TÊTE CAUSES PAR LE DRAINAGE.

Utilisez les tuyaux en
polyéthylène ondulé Daymond

Les acides, les alcalis, les gelées, peuvent détruire un système de drainage. Ce sont des maux de tête à n'en plus finir. Heureusement que Daymond Limitée travaille pour y apporter un remède efficace. Le tuyau en polyéthylène ondulé que Daymond fabrique actuellement à St. Lazare, offre une grande résistance à l'écrasement; de plus il est léger, facile à installer, et n'est pas affecté par les gelées ou les composés chimiques du sol. Les perforations à intervalles réguliers sur toute la longueur du tuyau assurent son efficacité pour un bon drainage. Pour plus de renseignements, veuillez appeler: Daymond Limitée, 860 Cité des Jeunes, St. Lazare, Québec (514) 234-9281 Un soulagement rapide et efficace.

63% des autobus scolaires de la région étaient défectueux

Quatre-vingt-huit des cent trente-neuf autobus d'écoliers desservant le territoire de la Régionale Salaberry, à Salaberry de Valleyfield, n'étaient pas conformes aux normes de sécurité qu'exige le Service d'inspection du ministère des Transports du Québec.

Cette révélation est contenue dans le rapport que vient d'émettre le Service de la sécurité routière à l'issue de l'inspection des 9,971 autobus d'écoliers utilisés au Québec.

Parmi les 139 véhicules utilisés dans le territoire de la Régionale Salaberry, les inspecteurs ont relevé que 35 d'entre eux possédaient un tuyau d'échappement défectueux, que 32 circulaient avec des pneus trop

usés, que l'état du train avant était défectueux sur 22 de ces véhicules, que le frein de stationnement était défectueux sur 21 d'entre-eux, que l'éclairage des plaques d'immatriculation était inadéquat sur 9 véhicules, que 8 ne possédaient pas d'extincteur chimique ou ne fonctionnait pas, que les feux d'arrêt étaient défectueux sur 8.

L'inspection des autobus d'écoliers du ministère des Transports du Québec vient de prouver une fois de plus sa raison d'être, en s'assurant que les milliers d'étudiants sont transportés dans des véhicules offrant le plus possible de sécurité.

COLLINE ET COURBE SONT LA CAUSE D'UN ACCIDENT

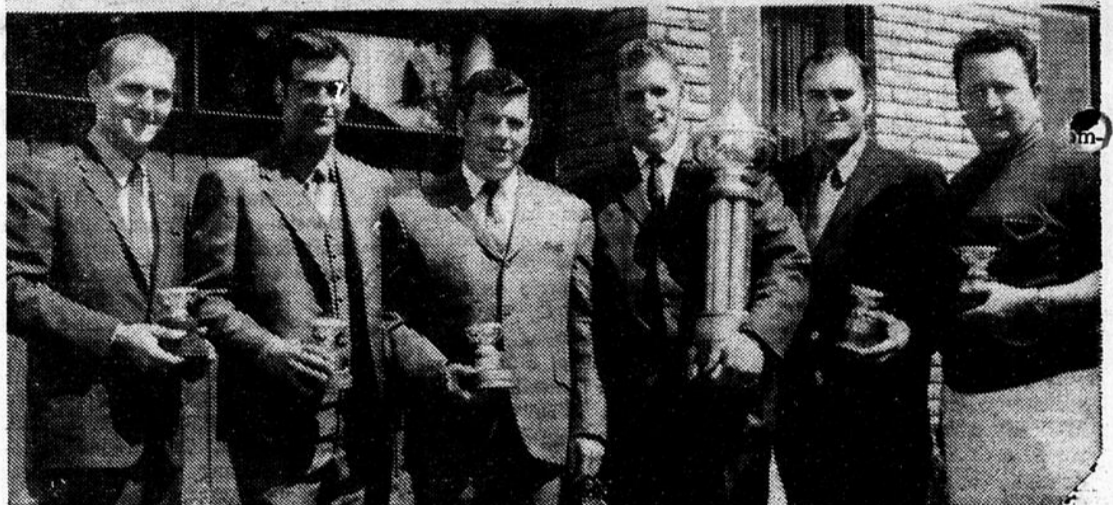
Une haute colline et une courbe aiguë causèrent, de bonne heure dimanche matin, un accident qui survint près de Herdman, et qui laissa une auto de modèle récent une perte totale.

Lawrence Latimer de Verdun, âgé de 25 ans, perdit contrôle de son véhicule, lorsqu'il tenta de tourner à la gauche vers la Première Concession, en arrivant par la côte Poirier. Latimer rapporta aux agents de la Police Provinciale, enquêtant sur l'accident de 1.30, qu'il fut pris par surprise quand il arriva au-dessus de la côte et commença la pente rapide. Le problème est qu'il y avait un autre véhicule traversant l'intersection à toute vitesse, sans lais-

ser le passage de la droite. Latimer évita l'autre auto, mais ne put effectuer le tournant aigu vers la Première Concession.

Son véhicule quitta la route à ce point et alla s'installer entre deux arbres. Il n'y eut aucun blessé dans l'accident, mais les dommages au toit rigide 1969 s'évaluèrent à \$3,000 — une perte totale.

Les résidents de la région portèrent des plaintes dans le passé au sujet du manque d'enseignes de prudence, à la dangereuse intersection, où la colline rencontre la Première Concession. Moins de 48 heures après l'accident, les ouvriers du Département de la route installèrent des enseignes non loin de l'intersection.



Une équipe d'employés de l'Affinerie de Zinc de Valleyfield vient de remporter les grands honneurs d'un concours organisé par l'Association des Ambulanciers St-Jean. En effet ce groupe n'est fondé à la C.E.Z. que depuis 1 an et lors de sa première année d'opération ils viennent de remporter le trophée "TYRI" qui est offert au meilleur nouveau groupe du Québec des Ambulanciers St-Jean. Sur la photo prise lors de la présentation l'on remarque dans l'ordre: E.L. Vaillancourt, surveillant de la Prévention des Accidents à la C.E.Z., Laurier Riel, instructeur de l'équipe C.E.Z., M.K.H. Heino, directeur de l'usine

C.E.Z., Marcel Perrier, membre de l'équipe; S. Shatsky, représentant de la Compagnie Emergency First Aid Service qui est donateur du trophée; Roméo St-Cyr, membre de l'équipe; Emile Boucher, chef instructeur des Ambulanciers St-Jean; Bernard Laplante, membre de l'équipe; Gérald Falardeau, capitaine de l'équipe; Marcel Coulombe, directeur du personnel de la C.E.Z.; Yvon Courchesne, membre de l'équipe. Photo du bas: Les membres de l'équipe: Laurier Riel, Marcel Perrier, Roméo St-Cyr, Capitaine Gérald Falardeau, Yvon Courchesne et Bernard Laplante.

(Photos: Peter Rozon)

Horoscope de la semaine

Le LION
(23 juillet - 23 août)

Les affaires sentimentales ne peuvent être très brillantes. Quelqu'un de choqué dans votre entourage. Pourtant, un cœur souffre en silence de votre indifférence ou timidité.

La VIERGE
(24 août - 22 septembre)

La solitude ne peut vous aveugler en soirée. Attention aux conséquences. Un être aimé juge selon les apparences, ce qui affectera vos projets.

La BALANCE
(23 septembre - 22 octobre)

Certains potinages peuvent indisposer une personne importante. Vous pouvez accorder toute confiance à la personne châtaine qui cherche à vous aider. Il faut montrer plus de sérieux et de persévérance.

Le SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez trop depuis quelque temps, sans résultats apparents. Il faudrait y aller un peu plus lentement, mais vous devez-vous organiser pour que l'on voit votre activité. Une concurrence vous fait du tort.

Le SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre)

Vous avez tort de ne pas vous préoccuper assez de votre santé. Ne négligez pas certaine personne de votre entourage, un peu plus âgée, mais dévouée.

Le CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier)

Cherchez surtout le sérieux dans vos relations. Votre sens pratique a une belle occasion de se manifester. On vous pardonne aisément une petite erreur récente.

Le VERSEAU
(21 janvier - 19 février)

Un service rendu vous attire des compliments. Certains conseils de la famille ne sont pas à suivre immédiatement. Une invitation doit s'étudier avec soin.

Les POISSONS
(20 février - 20 mars)

Il faudra plus de réserve dans vos amours, si vous n'aimez pas les complications. Un supérieur ou conjoint n'aime pas certaines de vos attitudes.

Le BELIER
(21 mars - 20 avril)

Vos relations ne durent pas assez, il doit y avoir de l'égoïsme quelque part. Une personne brune songe à vous, pour une affaire importante. Attention de déplaire aux parents.

Le TAUREAU
(21 avril - 20 mai)

Il y a du neuf dans le domaine sentimental, à la suite d'une couple d'appels téléphoniques. En ne disant pas tout le fond de votre pensée vous éviterez une tempête. Caprice à maîtriser.

Les GEMEAUX
(21 mai - 21 juin)

On vous prodigue de grandes marques d'affection, mais ce n'est pas le temps d'accepter des invitations trop pressantes.

Le CANCER
(22 juin - 22 juillet)

La famille s'inquiète, avec raison, de certaines sorties. Il faut réfléchir plus avant de poser certains gestes qui engagent l'avenir. Il n'est pas trop tard pour réclamer vos droits.

ANNONCEZ DANS LA GAZETTE

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE

AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

Meloche & Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

COMPTABLE

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé

I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces

Classifiées Tel:

373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

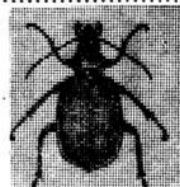
Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GEOMETRE

53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT
vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON

Agronome
L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.

Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

Ormstown

NOCES D'ARGENT

Le samedi soir, 4 juillet, M. et Mme Léo Chartrand (Agnès Gallenger) étaient fêtés par leurs parents et amis, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Leur fille Diane, au nom de la famille, leur présenta un service à thé en argent. Mme Margaret McBain, au nom des amis, leur offrit le sucrier et le pot au lait, complétant le service. Leur fils Raymond leur présenta, au nom de tous, félicitations et bons souhaits.

Pris par surprise, M. et Mme Léo Chartrand remercièrent les organisateurs de la soirée et tous ceux qui avaient bien voulu être en leur compagnie, cet heureux événement.

M. Léo Chartrand est natif de St-Stanislas-de-Kostka. Il demeure au Village depuis une vingtaine d'années. Il fait partie du Conseil municipal, à titre de Conseiller.

M. et Mme Chartrand sont avantagement connus; ils ont quatre enfants; Raymond, de Tracy, Tony, Bob et Diane de Ormstown. Heureux anniversaire à ces joyeux jubilaires.

Vieille gare démolie.

La vieille gare du Canadien National, située à l'entrée nord du Village, n'est plus. Elle est tombée sous la main des démolisseurs, et l'entrepôt de marchandises, situé tout à côté, a été déménagé.

Cet espace vide nous étreint, surtout pour ceux qui ont connu l'activité qui y régnait, il y a quelques années, alors que tout le transport s'effectuait par chemin de fer.

Il faut suivre le progrès. Seul le nom "Ormstown-Station" demeure comme témoin de cette époque révolue. Dommage.

VICTOIRE DES PEE WEE

Jeudi, le 6 août dernier, nos PEE WEE (11-12-13 ans) ont vaincu les étoiles de St-Timothée, au compte de 7-2 sur le terrain de l'école St-Joseph. Nos porte-couleurs ont inscrit tous leurs points à la quatrième manche. Le lanceur gagnant, Michel Ferland, a remporté la victoire, grâce à treize retraits au bâton en six manches.

Samedi, le 8 août, à Malone, l'équipe d'étoiles PEE WEE a défait de justesse l'équipe d'étoiles locale 8-7. Dès la première manche, le Malone a pris une avance de 6-0. Le lanceur

débutant, D. Roy, a alors été remplacé par Michel Ferland qui a tenu en échec le Malone, au cours des cinq dernières manches. Michel a aussi aidé son équipe par son soide coup de bâton. Le receveur D. Patterson s'est distingué à la défensive.

Parmi les étoiles de Huntingdon, on remarque G. Hébert, D. Patterson, M. Gavin, W. Mc-

Dowell, Y. Jalbert, D. Roy, R. Trépanier, M. Ferland, J. L. Tremblay et G. McGerrigle.

D'autres part, notre équipe d'étoiles MOSQUITOS (7-8-9 ans) a été défaite par le Malone au compte de 9-2. Les jeunes ont cependant beaucoup aimé cette expérience.

Donc, félicitations à nos jeunes citoyens, aux organisateurs et à tous leurs supporters.



PRIX NOMBREUX ET DE QUALITE, cadeaux de toutes sortes, plaisir et joie pour tous, voilà qui résumerait assez bien le tournoi régional de golf mis sur pied et commandité par la brasserie Labatt de la région. Le représentant du district, M. Bernard Malo, au bas, fait la bise à Mme Grégoire, une des gagnantes, et apparaît plus haut en compagnie d'autres chanceux, MM. McCarty, Sindon, Hill et un autre que nous n'avons malheureusement pu identifier.

LISEZ LA GAZETTE

Bonne chance à nos étoiles de la ligue de baseball

MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER

VALLEYFIELD BELLERIVE
—
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER
H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

REMI CHATEL

Chaussures

38 NICHOLSON
373-9801

INSTALLATION ET VENTE
VITRES D'AUTOS
MIROIRS ET VITRES
DE TOUTS GENRES

VITRERIE VALLEYFIELD

HENRI MARTIN, Prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS

Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

TOUS GENRES D'ASSURANCES
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS

• Vitres de toutes sortes
• Menuiserie • Armoires
A BOUGIE & FILS
86 BISSONNETTE 373-2955

ASSISTANCE-MEDICAMENTS POUR ASSISTES SOCIAUX

La Régie de l'assurance-maladie poursuit présentement des recherches intensives en vue d'ajouter le coût des médicaments pour les assistés sociaux à la couverture de base du régime d'assurance-maladie qui entrera bientôt en vigueur.

On sait que les autorités gouvernementales ont déjà manifesté leur intention d'inclure cette protection supplémentaire au régime d'assurance-maladie dans les délais les plus brefs possibles, compte tenu des aspects administratifs et économiques inhérents à ce projet, et qu'elles ont confié à la Régie le mandat d'effectuer toutes les recherches nécessaires à cette fin.

La Régie a donc élaboré une structure de mise en oeuvre comprenant cinq comités d'études et un comité consultatif, pour mener à bonne fin le mandat qui lui a été confié.

Déjà, trois des cinq comités d'études ont entrepris des travaux portant sur les implications économiques du projet, sur les médicaments et sur leurs modes de distribution. Les résultats de ces études préliminaires serviront ensuite aux deux autres comités à poursuivre plus avant les recherches sur la conception globale du projet et sur l'organisation des mécanismes administratifs nécessaires à sa réalisation.

Le comité consultatif, composé de représentants des divers secteurs directement impliqués dans un programme d'assistance-médicaments, devra prendre connaissance des objectifs recherchés par un tel programme, se familiari-

ser avec le programme d'études élaboré par la Régie, examiner les résultats de ces études, faire part des opinions et des vues des secteurs qu'il représente et procéder à l'appréciation et à la critique des points de vue de chacun de ces secteurs.

Placé sous la présidence du président-directeur général de la Régie, le comité consultatif se réunira une fois par mois et devra soumettre ses appréciations au président qui, lui, devra rendre compte de son mandat aux autorités gouvernementales concernées.

Une fois adoptée et intégrée au régime d'assurance-maladie, l'assistance-médicaments pour les assistés sociaux servira de projet pilote pour voir les implications de l'élargissement de cette couverture supplémentaire à l'intention de tous les résidents au Québec.

UN ENORME SUCCES AU TOURNOI DE TENNIS LABATT

Samedi le 8 août, s'est déroulé à Valleyfield le tournoi de tennis Labatt, organisé par le Club de tennis des Chevaliers de Colomb. Les participants ont bénéficié d'une température exceptionnelle qui a contribué à faire de cette journée une réussite complète.

Dans les doubles masculins, Lucien Miron et Joseph Dandurand de Valleyfield, ont remporté une victoire éclatante après un match spectaculaire avec leurs adversaires Richard Morin et Claude Vinet de Valleyfield également.

Cela n'écarte pas la possibilité qu'on allume le feu vert pour certains projets dès 1970.

Dans le cas des édifices dont la construction est déjà en cours, loin de retarder les travaux, M. Tessier a donné des instructions, dans bien des cas, pour qu'on les accélère. "Cependant, lorsqu'il n'y avait encore rien de commencé, que l'on en était à l'étape des plans ou à la veille de faire des appels d'offres, il était bien normal que je me familiarise avec les projets, et c'est ce que je fais," d'expliquer le ministre.

La construction du Palais de Justice de V'field à l'étude

La construction du Palais de justice de Valleyfield est au nombre des 17 projets qui ont été temporairement retenus pour étude par le nouveau ministre des Travaux publics, M. Maurice Tessier, et il se peut qu'elle ne se réalise pas avant l'an prochain.

Avant de décider s'il y a lieu de hâter la réalisation d'un ou plusieurs des 17 projets, de la retarder de 6 mois à un an si les besoins ne sont pas prioritaires, ou encore de la rayer définitivement de la liste, le ministre désire étudier attentivement chacun des dos-

Feront alliance

Richard Prigent du Sacré-Coeur et Michèle Philie, St-Augustin.

Jean-Claude Dumouchel de St-Eugène, et Gisèle Quesnel de Bellerive.

Yves Benoit de St-Timothée, et Diane Beaulieu de Ste-Cécile.

André Lepage du St-Esprit, et Céline Daoust de Ste-Cécile.

Jean Cailhier de Ste-Cécile, et Madeline Larose de St-Bernardin de Waterloo.

Denis Charlebois de N.-D. du Bon Secours de Montebello, et Bernadette Boyer de Ste-Cécile.

Jean-Luc Trudeau de Ste-Cécile, et Francine Pilon de St-Louis-de-Gonzague.

Robert Larocque, de St-Timothée et Diane Duranceau, de Ste-Cécile.

Richard Daoust de Ste-Cécile et Lina Dessureault de Ste-Geneviève-de-Bastican.

Meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.



LE TOURNOI DE GOLF du Club Richelieu s'est tenu la semaine dernière sur le parcours du Club de Golf de Valleyfield. Un souper mixte suivit ce tournoi. L'on procéda également à la présentation de trophées aux champions de la journée. Dans la photo du haut le président REAL LANCTOT présente le trophée low gross à ROSARIO LOISELLE qui incidemment a fini ex-aequo avec MAURICE PARISIEN qui n'apparaît pas sur la photo. Photo du bas: LEONARD CAZA qui s'est mérité le trophée low net offert par M. ROLAND LARIVIERE.

(Photos: Peter Rozon)

A LOUER

BUREAU

dans le centre de Valleyfield

chauffé, éclairé, concierge

Loyer Raisonnable

TEL. 373-7272

ECOUTEZ . . .



LES NOUVELLES:

Radio-journal à 8 h. a.m. — 12.30 — 18.00

Aussi les nouvelles à toutes les heures.

LES SPORTS:

Quatre fois par jour:

7. 40 a.m. — 12.25 — 18.15 — 23.00

LES DECES:

La chronique des décès, du lundi au samedi inclusivement, à 19 h. 25



Le poste des Expos de Montréal de la Ligue Nationale de Baseball.

RADIO Valleyfield LIMITEE

249, rue Victoria — 373-1370 — Valleyfield

En ondes de 6 h. a.m. à minuit

L'Exposition Commerciale de Valleyfield

Les préparatifs vont bon train en vue de l'exposition commerciale de Salaberry-de-Valleyfield, les 28, 29 et 30 août prochain, à l'aréna de Valleyfield. L'optimisme est à son comble chez les organisateurs qui travaillent d'arrachepied pour faire de cet événement annuel, un succès retentissant.

Le public qui se rendra à l'aréna local, en plus d'admirer les kiosques des quelques cent exposants, pourra, par sa seule présence et sans aucun effort supplémentaire, se mériter un magnifique voyage à Nassau.

En effet, les détenteurs de billets vendus à l'avance pourront gagner une croisière, pour deux personnes, au pays des rêves.

L'an dernier, on s'en souviendra, un nombre imposant de personnes, soit quelques 10.000, avait franchi les tourniquets de l'exposition commerciale de Valleyfield.

Au nombre des activités prévues, les visiteurs auront la chance de participer à un concours de sacs de sable. D'ail-

leurs, un appareil de télévision sera remis à la personne qui aura réussi à enregistrer le compte déterminé à l'avance, sur le tableau.

Les novices, autant que les experts de ce merveilleux sport, pourront se faire valoir.

LES SPECTACLES

Au point de vue artistique, il va sans dire que le public goûtera les nombreux spectacles qui mettront en vedette des artistes renommés comme Les Jérolas, Michel Louvain, Robert Demontigny, Steve Fiset, Les Bel Canto, etc.

En résumé, des prix fantastiques, des attractions formidables, vous attendent à la troisième exposition commerciale de Valleyfield, les 28, 29 et 30 août prochain.

Tout en passant des moments agréables, vous contribuerez au succès des activités de la Jeune Chambre de Valleyfield, un organisme dynamique dont le principal but est de participer à l'expansion et à l'essor de la Venise du Québec, Aidons la Jeune Chambre à nous aider.

Troupe Grand Cirque Ordinaire

L'office franco-québécois présente avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles et le Théâtre Populaire du Québec, la troupe du Grand Cirque Ordinaire dans:

T'ES PAS TANNEE
"JEANNE D'ARC"
15 août — 20 h. 30,
VALLEYFIELD,
HOTEL DE VILLE

L'entrée à ce spectacle est libre.

L'Office franco-québécois est un organisme de formation par le stage d'observation en France et au Québec pour tous les Québécois de 18 à 30

ans, de tous les métiers.

Il a organisé cette tournée à l'occasion de la venue de stagiaires français au Québec afin de leur faire voir un spectacle d'ici et afin de leur permettre de rencontrer des Québécois de façon détendue.

Dans ces spectacles, le Grand Cirque Ordinaire donne une image colorée de notre vie quotidienne et met en relief certains côtés de notre façon de vivre avec des personnages typiques. C'est un peu le Québec qui est mis sur scène et qu'il faut aller voir comme on va au cirque.

L'ALPINISME AU QUEBEC

"Les Rochassiers", un document vécu sur l'alpinisme au Québec, a remporté la Coupe du Comité de Sélection au 2e Festival international de la Montagne à Allos en Haute-Provence. Quinze pays étaient représentés à cet événement. Cet honneur est le deuxième qui échoit à ce film couleurs de l'ONF, réalisation Marc Hébert, puisqu'il a décroché en juillet, le premier prix, dans la catégorie "Instruction", au Festival alpin des Diablerets, en Suisse. Il a également été présenté aux Rencontres franco-suisse de Pontarlier, en France.

"Les Rocnassiers" a été tourné récemment avec des pionniers de l'alpinisme québécois. Fait mal connu, l'alpinisme existe chez nous depuis au moins 40 ans, et si nos montagnes n'ont pas l'altitude des hautes chaînes de l'Ouest canadien et de l'Europe, la qualité de leur rocher a favorisé ici une spécialité dans laquelle les nôtres sont passés maîtres: l'escalade de rocher, ou varappe.

Les Rochassiers" ne se

contente pas d'observer les grimpeurs: il les suit sur la paroi, participe à leurs émotions, encorde littéralement le spectateur avec les protagonistes. Ce film est aussi une oeuvre artistique d'une grande beauté, visant à communiquer toutes les dimensions de l'alpinisme, tant sa poésie que sa technique. Un film destiné tout spécialement aux jeunes et aux fervents des sports engagés qu'on peut se procurer dans les cinémathèques de l'ONF et dans maintes cinémathèques publiques.

"Les Rochassiers": 16mm et 35mm — Couleurs.
Durée: 57 minutes 50 secondes.

Réalisation: Marc Hébert;
Images: Roger Rochat, Claude Larue, assistés de Martial Filion et Pierre Mignot; Prise de son: Claude Pelletier;

Montage: Eric de Bayser;
Musique au synthetizer: Pierre F. Brault;

Mixage: Ron Alexander;
Roger Lamoureux et Michel Descombes;

Production: Robert Forget.
C'est une production de l'Office national du film du Canada.

Entrée gratuite à Beauce Carnaval

Beauce Carnaval sera à Valleyfield, du 19 au 23 août, au Parc Maril, pour célébrer de façon grandiose le festival de la Garde Dollard des Ormeaux de Bellerive.

En effet, M. William Miner, président du comité de la Garde, a annoncé que Beauce Carnaval aménagera, chez nous, pour cinq jours de fête, de joie, ses somptueux manèges, ses jeux fantastiques.

Pour la circonstance, le parc Maril deviendra le paradis de jeux, tant pour les jeunes que les moins jeunes.

Précisons que ce spectacle

familial est TOUT A FAIT GRATUIT. Aussi incroyable que cela puisse paraître, vous n'aurez pas à verser un prix d'entrée pour participer à la grande fête de la Garde Dollard.

Il y aura des prix réduits sur les manèges les 19 et 22 août, journées des enfants, de 1 heure à 5h.30.

Venez vous amuser en famille, du 19 au 23 août, au festival de la Garde Dollard, au parc Maril, près de la plage municipale.

Rappelons que l'entrée est libre.

A ACAPULCO GRATUITEMENT

Nous rappelons que toutes les jeunes filles désireuses de se porter candidates au titre de reine de la troisième exposition commerciale de Valleyfield, événement qui se tiendra à l'aréna de Valleyfield les 28, 29 et 30 août, doivent, dans le plus bref délai possible, communiquer avec le service des nouvelles de CFLV-radio Valleyfield. Les "petits hommes des ondes" se feront un plaisir de fournir les explications voulues.

Même si l'on ne connaît pas encore celle qui régnera sur la troisième exposition, on sait cependant qu'elle aura de magnifiques vacances à Acapulco, au Mexique, puisque son élection en tant que reine lui vaudra ce plaisir et cet honneur.

Précisons que ne s'agit pas pour ces demoiselles de vendre le plus grand nombre de billets possible. D'autres critères, beaucoup plus sérieux, seront à l'origine de l'élection de la reine de l'exposition, un événement placé sous les auspices de la Jeune Chambre locale.

N'hésitez plus mesdemoiselles, le jeu en vaut la chandelle.

Election du comité exécutif

OUVRIERS UNIS DES TEXTILES D'AMERIQUE
PRESIDENT: Romuald Joannette.

SECRETARE TRESORIER: Jean Paul Derepentigny.
SECRETARE CORRESPONDANT: Richard Marion.

USINE GAULT:
PRESIDENT DES GRIEFS: Alphonse Bergeron.

VICE PRESIDENT: Claude Brodeur.
DIRECTEUR: Raymond Barolet.

USINE SALABERRY:
PRESIDENT DES GRIEFS: Walter Lalonde.

VICE-PRESIDENT: Germain Courchesne.
DIRECTEUR: Serge Labelle.

USINE BEAUHARNOIS
PRESIDENT DES GRIEFS: Adrien Masse.

VICE - PRESIDENT: Marc Leduc.
DIRECTEUR, Laurent Pitre.

Pose d'asphalte sur les routes 2 et 3A

Les routes 2 et 3 A dans plusieurs municipalités de Vaudreuil-Soulanges recevront une couche d'asphalte. Il s'agit de Saint-Ignace-de-Côteau-du-Lac, Saint-Joseph-de-Soulanges et Saint-Clet. Le ministère de la

Voirie du Québec a en effet signé un contrat avec la société "Carrière Côteau-du-Lac Inc.", au montant de \$27,326, pour effectuer ces travaux sur une longueur de 9.6 milles.



EN FIN DE SEMAINE se déroulait au Club de Golf de Valleyfield le CALCUTTA annuel. Dimanche soir l'on procéda à la présentation des prix et trophées. Dans la photo du haut l'équipe gagnante, de gauche à droite: GILLES PILON, MARCEL BEGIN, capitaine; FERNAND PILON, capitaine du Club de golf présente le trophée, LAURENT CHAMPAGNE et VICTORIEN POIRIER. Photo du bas: YVAN BERGEVIN, gérant du Club de golf présente un don de près de \$300.00 au Camp Digue Dondaine à M. GERARD VILLENEUVE et l'on remarque également Me FRANÇOIS RENAUD. — (Photos: Peter Rozon).

Quincaillerie Franchises disponibles

Nous cherchons des individus qualifiés, qui seraient intéressés à obtenir une franchise pour quincaillerie, dans cette partie de la province, ou dans une autre localité.

Les individus intéressés seraient associés à une compagnie de plus d'un siècle d'expérience dans la quincaillerie, et un des plus grands services d'achat du Canada, desservant plus de 1,000 détaillants, d'un océan à l'autre.

Nous vous offrons un plan d'achat et des techniques marchandes, projetés et adaptés pour faire de votre placement un réel succès.

Une aide financière vous sera disponible.

Pour de plus amples renseignements:

ADRESSEZ-VOUS A:

LARRY MAXWELL
WOOD ALEXANDER
CASE POSTALE 480
HAMILTON, ONTARIO.

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

ASSISES CRIMINELLES

Avec l'autorisation de la Couronne, l'avocat de Normand Montpetit de Vaudreuil a renoncé à l'enquête préliminaire qu'il devait subir vendredi au palais de justice de Valleyfield.

Il a choisi que sa cause soit jugée durant le prochain terme des assises criminelles d'automne.

On le soupçonne d'attentat à la pudeur sur la personne de deux jeunes garçons.

TOURNOI "ALIMENTAIRE"

Les employés des marchés d'alimentation de la région de Valleyfield ont connu une journée de relâche lundi alors que s'est tenu à St-Anicet leur tournoi de golf annuel.

De l'avis du président de l'Association des Détaillants en Alimentation, M. Gérard Langevin, non moins de 200 personnes ont participé à cette compétition sportive.

La lutte amicale entre les golfeurs a été suivie d'un souper au cours duquel on a remis les trophées aux plus habiles.

AMENDE ET FRAUDE

Le magistrat Maurice Fortin de Valleyfield a imposé des amendes totalisant \$200. à Richard Caza qui s'était rendu coupable de délits en vertu du code de la route.

Ce dernier a aussi été privé de son permis de conduire pour une période de trois mois.

Quant aux accusations de fraude qui pèsent contre le même homme, le tout sera entendu lors du prochain terme des assises criminelles d'automne.

SPORTS DIGUE DONDAINE

Des moniteurs seront à la disposition du public au camp Digue Dondaine, autrefois connu sous le nom camp Bosco, entre les 10 et 24 de ce mois.

Les jeunes et plus vieux pourront ainsi être initiés à différents sports comme le tir à l'arc, à la carabine, l'escrime et plusieurs autres.

Les parents sont tout spécialement invités à pique-niquer avec leurs enfants d'autant plus que la piscine sera à leur disposition.

GROSSIERE INDECENCE

Alors qu'il comparait vendredi matin au palais de justice de Valleyfield, M. Ovíla Sévigny de Beauharnois a admis s'être rendu coupable de grossière indécence en public.

L'accusé qui n'était pas représenté par un avocat a aussitôt écopé d'un mois de prison qu'il purgera à Valleyfield.

Le délit avait été vérifié par les agents municipaux de Beauharnois qui étaient représentés par le chef Paul Lebrun.

FEU D'HERBE

Les pompiers de Valleyfield ont été appelés à maîtriser un feu d'herbe vers 10 heures jeudi matin entre la rue Eastern et la rivière St-Charles.

Ils ont mis environ 15 minutes à circonscrire les flammes et tout est rentré dans l'ordre.

POLICIERS POLITISES

Les policiers américains menacent de se mêler directement de l'élection des juges aux Etats-Unis afin, disent-ils, d'éliminer les incompetents. On sait que dans ce pays, les magistrats sont élus au lieu d'être tout simplement nommés par le gouvernement en place ce qui est loin d'être mauvais.

C'est notre souhait le plus vif qu'ils mettent leur projet à exécution s'ils n'obtiennent pas gain de cause.

Au domaine de la justice, la compétence devrait être la règle primordiale car sans cela, le travail des agents de la paix devient souvent inutile. Il ne suffit pas de trouver les coupables, aussi faut-il qu'ils soient justement punis et de là l'importance d'avoir des juges intelligents et consciencieux qui ne soient pas uniquement en place pour retirer leur salaire.

RICHELIEU

Le tournoi de golf annuel des adhérents au club Richelieu de Valleyfield a eu lieu mercredi au club de golf de cette ville.

Un souper a clôturé l'événement.

VOIES DE FAIT

Aimé Gauthier de Valleyfield a passé la journée de jeudi derrière les barreaux par suite d'une sentence rendue par le magistrat Maurice Perron.

Le prisonnier d'un jour s'était rendu coupable de voies de fait simple.

PAIX TROUBLEE

Fernand Lefebvre a écopé de \$25. d'amende jeudi matin au palais de justice de Valleyfield après avoir reconnu avoir troublé la paix à St-Timothée.

Quant à une accusation de dommages à la propriété, il connaîtra sa sentence le 4 septembre.

Il aura d'ici là le temps de rembourser le montant des dégâts qu'il a causés.

RECONSTRUCTION

La reconstruction du poste de police de Beauharnois endommagé grandement par les flammes récemment va bon train.

De l'avis du directeur des services de police et d'incendie de cette ville, M. Paul Lebrun, les travaux devaient être complétés d'ici trois semaines au plus tard.

Heureusement, ils ne nuisent en rien aux activités normales des policiers.

DECES

M. Royal Lavoie, époux de Nicole Laframboise, est décédé mercredi à l'âge de 32 ans.

Natif de Valleyfield, le défunt était le fils de feu M. Albert Lavoie.

Outre son épouse et ses trois fillettes, M. Lavoie laisse dans le deuil de nombreux parents et amis.

VOLS ET REVOLS

Un campivalencien qui possède une maison présentement en construction au 247 Poissant à Valleyfield a été victime de vols à non moins de 8 reprises consécutives.

M. Gérard Filion nous disait à ce propos qu'on lui avait subtilisé nombre d'outils tel des marteaux, passe-partout et autres.

On semble croire que les auteurs de ces vols sont des enfants.

FESTIVAL GRATUIT

Le festival annuel de la Garde Dollard de Valleyfield aura lieu cette année du 18 au 23 août prochain, au parc Maril.

Chose remarquable, l'entrée sera absolument gratuite pour tous.

Le carnaval de Beauce, constitué de nombreux manèges et attractions, sera sur ses lieux.

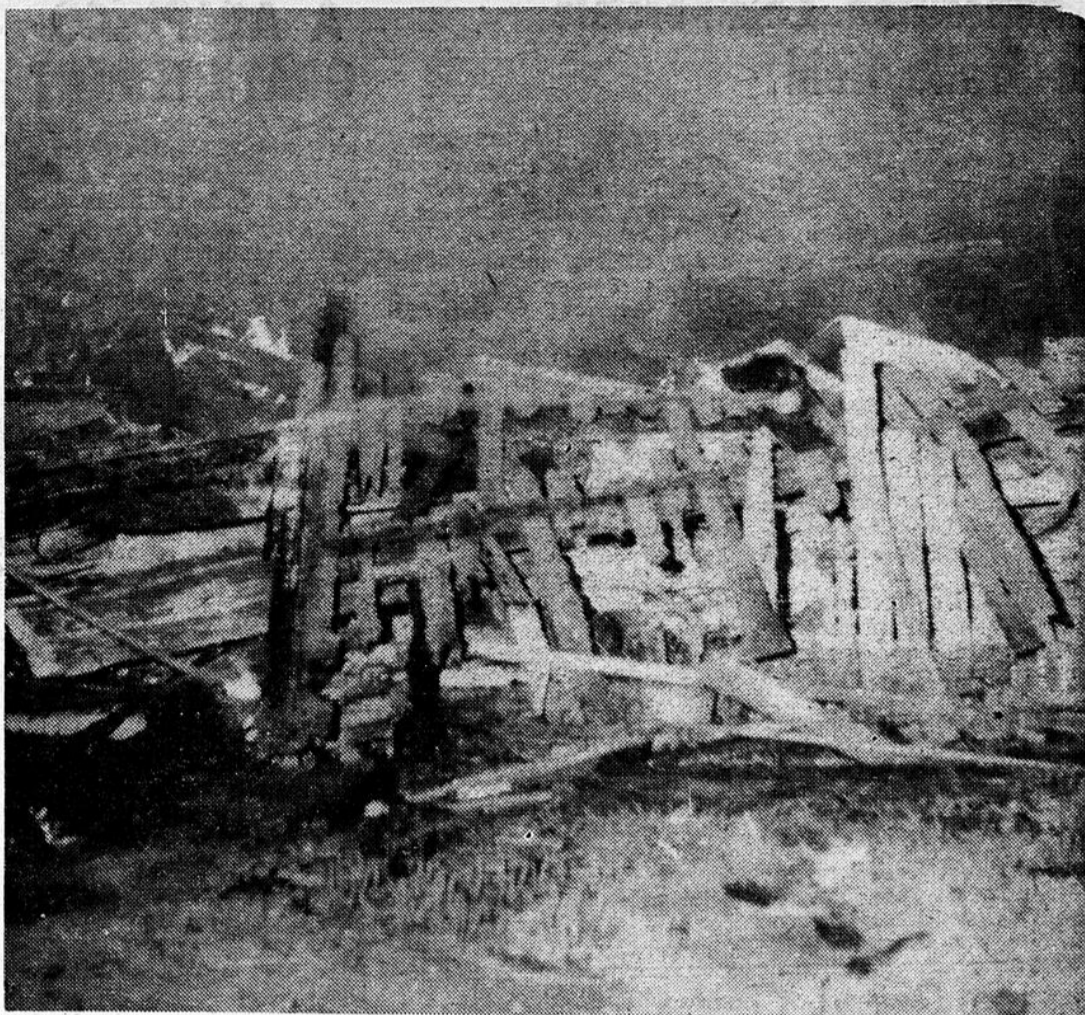
POLICIER ZELE

Quand l'agent Léo Vinet de Valleyfield reçoit un sub-poena, il prend les choses au sérieux. Convoqué pour 15 heures vendredi après-midi dernier, il était rendu sur les lieux dès 10 heures le matin.

VOL DE PNEUS

Des voleurs ont fait main basse la semaine dernière sur

(Suite à la page 13)



Voici ce qui reste d'une grange appartenant à M. Gerald Crête, et qui est située sur la route du Beaver, à quelques milles de Huntingdon. On croit que l'incendie a été

causé par la tempête de mardi soir, le 4 août, qui est survenue tôt dans la soirée. Les pertes furent évaluées à une somme d'environ \$25,000.

Décès

Mme Alfred Amyot

A Valleyfield, le 11 août 1970, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Alfred Amyot, née Thérèse Laliberté, demeurant chez sa mère, Mme Armand Laliberté, 17 Lasnier.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 13 août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 10 heures a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Herménégilde Bellemare

A Valleyfield, le 6 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Herménégilde Bellemare, époux de Irène Lalonde, demeurant au 31, 7e Ave. du Lac.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 8 août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 9 heures a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Donat Lalonde

A St-Timothée, le 5 août 1970, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Donat Lalonde, ex Maire de St-Timothée, demeurant au 163 St-Laurent, St-Timothée.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 8 août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise de St-Timothée, où le service fut chanté à 2:30 p.m. Inhumation à St-Timothée.

M. Royal Lavoie

A Valleyfield, le 5 août 1970, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Royal Lavoie, plombier, époux de Nicole Laframboise, demeurant au 73 Champlain.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 8 août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 10:30 a.m. Inhumation à Valleyfield.

Mme Edgar Malboeuf

A Valleyfield, le 10 août 1970, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Edgar Malboeuf, née Florence Beaulne, demeurant au 63 Armand, Nitro.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 12 août 1970, des Salons Ernest Montpetit, 315 Danis, pour l'Eglise de St-Timothée, où le service fut chanté à 3 heures p.m. Inhumation à Ormstown.

M. Raymond Sabourin

A Valleyfield, le 9 août 1970, à l'âge de 25 ans, est décédé accidentellement M. Raymond Sabourin, demeurant au 26 Perreault, chez M. Eddy Rousse.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 12 août 1970, des Salons Ernest Montpetit, 315 Danis pour l'Eglise Notre-Dame de Bellerive, où le service fut chanté à 10 heures a.m. Inhumation à Moose Creek, Ontario.

Mme Tangrède Toupin

A St-Timothée, le 1^{er} août 1970, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée Mme Tangrède Toupin, née Yvonne Daoust, demeurant au 430 St-Laurent, St-Timothée.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 août 1970, des Salons Roch Montpetit, 200 Champlain, pour l'Eglise de St-Timothée, où le service sera chanté à 10 heures a.m. Inhumation à St-Timothée.

Mme Dorilla Haineault

A Valleyfield, le 25 juillet 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Dorilla Haineault, née Phénalise Galipeau, demeurant au 381 Jeanne Man-

ce.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 28 juillet 1970, des Salons Roch Montpetit, 200 Champlain, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 3 heures p.m. Inhumation à Ste-Barbe.

QUINN — A Valleyfield, le 29 juillet 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edouard Quinn, demeurant au 533 Chemin Larocque.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 1^{er} août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 9:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

VILLENEUVE — A Valleyfield, le 25 juillet 1970, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Simone Villeneuve, fille de M. Joseph Villeneuve et de Léa Quesnel, demeurant au 505 Dufferin.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 28 juillet 1970, des Salons Ernest Montpetit & Fils, 315 Danis, pour l'Eglise St-Eugène, où le service fut chanté à 2:00 p.m.

GRAND SPECIAL au Salon Mimi

92 RUE ST-LAURENT — VALLEYFIELD
Tél. 371-3135

Ventes de perruques

Lavées et Peignées

\$29.95

PLUS UNE GRATUITE

Perruque Venus \$35.00

PLUS UNE AUTRE GRATUITE

AUTRES SPECIAUX

VENTE FINISSANT LE 14 AOUT

LA TROMPE D'EUSTACHE

(Suite de la page 12)

Les pneus d'une automobile stationnée à l'extérieur du garage Couillard situé chemin Larocque à Valleyfield.

Ils auraient toutefois laissé des traces susceptibles de mener à leur capture.

Les policiers travaillent d'ailleurs à les identifier. Les pneus d'une automobile stationnée à l'extérieur du garage

PONT ET CIRCULATION SUSPENDUS

Le pont suspendu de Beauharnois est toujours interdit à la circulation à cause des réparations qu'on est en train de lui apporter.

De fait la compagnie Dominion Bridge travaille présentement à changer les câbles principaux qui le supportent.

Ses employés sont sur les lieux depuis trois semaines environ et le tout ne sera complété que dans une quinzaine, ou à peu près.

CAMION VOLE

Un camion volé à ville Lemoyne a été retrouvé à Valleyfield au cours de la nuit de mercredi par les agents municipaux.

Ceux-ci ont avisé leurs collègues qui ont vu à faire remorquer le véhicule jusqu'à sa destination première.

Le camion n'apparaissait pas endommagé.

PROMOTION

Le lieutenant Gilles Laliberté qui était chargé de l'escouade de la Sûreté du Québec, détachement de Dorion-Vaudreuil, depuis un an, a été nommé pour occuper le poste de surveillant à Rimouski.

Entre temps, le caporal Jim Déniger assume l'intérim à Dorion.

LOISIRS

Les choses semblent s'être calmées entre l'hôtel de ville de Valleyfield et les dirigeants de la cité des arts et des sports. Après s'être accusés mutuellement de jouer dans le champ d'action de l'autre, les parties en cause continuent d'organiser leurs propres sections de loisirs. Est-ce à dire que les enfants sont mieux servis? Nous aimerions y croire.

VIEILLARD ACCUSÉ

Un vieillard de 72 ans demeurant à Aubry dans le comté de Châteauguay a refusé de reconnaître sa culpabilité alors qu'il comparait devant le juge Maurice Perron de Valleyfield sous l'accusation d'avoir troublé la paix.

On lui a laissé savoir que son procès aurait lieu le 18 septembre et qu'il pourrait recouvrer sa liberté moyennant caution de \$50.

PRISON

Deux campivalenciens ont passé la journée de lundi derrière les barreaux à la prison de Valleyfield.

Ils ont reconnu, au palais de justice où ils comparaissent, avoir tenté de voler du cuivre au Cégep de Valleyfield.

Ainsi en a décidé le juge Perron dans le cas des frères René et Ronald Hébert.

VOL A DORION

La sûreté municipale de Dorion fait actuellement enquête relativement au vol d'une somme d'argent commis en cette ville au cours de la nuit dernière.

Le montant n'a pas été établi définitivement, l'enquête n'étant pas encore terminée.

CAMBRIOLAGE ET PRISON

Tedlef Kirschberger, un jeune homme de Châteauguay âgé de 18 ans, s'est vu accorder un repos forcé de 7 jours mercredi matin par le magistrat Maurice Perron de Valleyfield, vacances qui seront vécues derrière les barreaux de la prison campivalencienne.

L'individu est l'auteur d'un cambriolage perpétré à Châteauguay, plus précisément dans une station d'essence. Cela lui avait rapporté une somme de près de \$50.

EXPOSITION ARTISANALE

Elle aura lieu mardi prochain l'exposition locale des dames fermières de Ste-Cécile au sous-sol de l'évêché de Valleyfield.

Les participantes sont invitées à apporter leurs oeuvres artisanales dès lundi entre 14 et 22 heures.

La population pourra se procurer les articles en montre.

NUDISME?

Llle Cadieux serait-elle un endroit où les baigneurs ont tendance à retrouver les joies de la nature à leur plus simple expression?

L'interrogation a été posée au palais de justice de Valleyfield mercredi matin alors qu'une demoiselle a été accusée de s'être exposée nue sur une propriété ne lui appartenant pas.

Cette dernière, Mlle Denise Boucher, a refusé sans équivoque de se dire coupable.

Elle aura son procès le 23 septembre prochain.

GOBE-SOUS

Une infraction commise le 21 juillet dernier a valu une amende de \$50, à son auteur, M. Jean Dikner, au palais de justice de la Venise du Québec.

Le coupable a été trouvé en possession d'un gobe-sous qui a d'ailleurs été confisqué sur les ordres du juge Perron.

JEUX DU QUEBEC

Une conférence de presse portant sur les jeux du Québec sera donnée vendredi à 16.30 hrs.

Les organisateurs des diverses disciplines sportives seront sur les lieux pour répondre aux questions des scribes.

Il sera en outre possible de connaître les équipes qui représenteront notre région durant les compétitions qui se dérouleront du 22 au 30 août prochain.

ALCOOL

Il en coût \$100, d'amende et une suspension de permis durant 3 mois pour être au volant d'un véhicule alors que l'alcool accompagne le conducteur.

Deux personnes l'ont appris à leurs dépens mercredi soit MM. Richard Jean et Bronius Bagdziuas, un lieutenant.

VIOLENT AMOUR

On a beau ne pas filer le parfait amour avec son épouse, de là à l'assailir et braquer sur elle une carabine, il y a marge.

Un dénommé René Goudreau de Huntingdon en a pourtant fait l'expérience récemment.

Résultat? Une journée de prison.

VACANCES

Nous tenons à souhaiter d'excellentes vacances à l'agent Claude Foisy de la Sûreté du Québec qui est parti mercredi pour Cristal Bay. L'agent de liaison du palais de justice de Valleyfield sera absent durant une semaine.

LABATT

Des rumeurs veulent que "Tod" Campeau soit nommé gérant de la brasserie Labatt pour la région de Valleyfield. Rien n'est officiel mais ça se répète de plus en plus.

EXPOSITION DES FERMIERES

L'exposition locale des Dames de Fermières du Cercle Ste-Cécile de Valleyfield, se tiendra mardi le 18 août, au sous-sol de l'évêché.

Il y aura un comptoir de vente, pour les personnes qui sont intéressées à acheter des articles d'artisans fait par des dames de chez-nous. Bienvenue au grand public.

Dans un autre ordre d'idée, rappelant aux Fermières de Ste-Cécile qu'elles devront apporter leurs exhibits et leurs articles à vendre marqués du prix désiré, lundi le 17 août de 2.00 heures p.m. à 10.00 heures p.m. au sous-sol de l'évêché. Pour information: Mme Paul Clairmont, 43 Ellice, 373-5096.

Lettre de Cadieux à Beaulieu

Québec

le 29 juillet 1970

Monsieur Jean-Guy Beaulieu, Président de la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield, Casier Postal 164, Valleyfield.

Monsieur le Président,

Faisant suite à la vôtre du 15 juillet dernier.

Je dois vous fournir les renseignements suivants:

1) La Firme Pelletier et als. ingénieurs, poursuit les travaux d'étude, concernant le boulevard no. 3, entre Valleyfield et Montréal. Ces travaux préliminaires dureront jusqu'à la fin de 1970 et le début de 1971, après quoi il appartiendra au Gouvernement, et plus précisément au ministère de la Voirie de prendre les décisions nécessaires.

2) J'ai rencontré à quelques reprises, Me Raphaël Barrette, maire de Salaberry-de-Valleyfield, ainsi que les membres de son conseil, pour discuter des problèmes de la Construction, de la route, Rang-double, ainsi que les problèmes de signalisation et d'autres sujets qui intéressaient fortement

les membres du Conseil de Salaberry-de-Valleyfield.

3) Présentement, je travaille sur le projet que viennent de me soumettre les membres du Conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, pour la construction d'un aréna, et l'aménagement d'un centre de loisirs à Belle-Rive.

4) A cause de la Session qui ne s'est terminée qu'au milieu de juillet et de ma nomination comme adjoint parlementaire au ministère du Travail, de la main d'oeuvre et de l'immigration, je n'ai pas eu le temps de rencontrer Monsieur Gérard Laniel, m.p., qui lui-même est en vacance, jusqu'au 31 juillet.

Je me ferai un plaisir et un devoir de discuter avec lui et avec monsieur le maire, de tous les problèmes mentionnés lors de l'assemblée forum, du 26 janvier 1970.

J'espère que ceci répond aux questions posées dans la vôtre du 15 juillet dernier.

Je demeure,
Votre tout dévoué,
Gérard Cadieux, m.p.p.
député de Beauharnois et
Adjoint parlementaire au
Travail.

Brenda Lee en spectacle gratuit

Dans le cadre de son Festival (gratuit) des Etoiles, Terre des Hommes présentera la chanteuse mondialement connue Brenda Lee, au Kiosque international, les 22 et 23 août à 17 h. 00 et 19 h. 30 et le 24 août à 20 h. 30.

Pour caractériser les talents de Brenda Lee en une formule lapidaire, le chroniqueur américain Bill Coleman rappelait, voici quelque temps, le propos d'un producteur de télévision: "Brenda représente une combinaison parfaite, elle a l'air d'une petite fille, elle chante comme une femme, et elle supporte les feux de la rampe comme une grande dame".

C'est à l'âge de six ans que la vedette commença sa carrière de chanteuse à l'occasion d'un concours d'enfants, et le succès obtenu d'emblée devait la décider à ne plus quitter le monde de la musique. Des émissions de radio locales lui valurent par la suite son premier engagement à la télévision de Springfield, dans le Missouri, en mars 1956. Depuis cette date, Brenda Lee ne devait plus cesser de se produire sur le petit écran dans les spectacles de Bob Hope, Perry Como, Ed Sullivan, Danny Thomas, Steve Allen, Tennessee Ernie Ford, Dick Clark, et bien d'autres émissions de variétés locales, régionales et nationales.

Depuis son premier enregistrement en 1956, avec une version modifiée de "Jambalaya", de Hank William, la liste de ses disques se présente comme une suite des sommets du "hit parade" américain. Mentionnons "Sweet Nothin's", "I'm Sorry", "Dum-Dum", "Fool Number One", "Break It To Me Gently", "All Alone Am I" et "Losing You", tous micro-sillons à succès.

Mademoiselle Lee a chanté en Europe, ainsi qu'en Amérique du Sud. Alors qu'elle se trouvait au Brésil, l'exubérance de ses "fans" à Santos et à Rio de Janeiro se révéla telle qu'il fallut à chaque fois l'intervention de la police locale pour la dégager, et le président brésilien l'appela "le meilleur ambassadeur que les Etats-Unis aient jamais eu". A Rome, une seule émission de télévision suffit à la consacrer grande vedette, et elle obtint le même succès en France. Pour le plus grand plaisir des noctambules, la chanteuse s'est également produite dans les boîtes de nuit les plus fameu-

ses: "The Latin Casino" de Philadelphie; le "Blinstrub's" de Boston; "The Holiday House" de Pittsburg; "The Sahara" de Las Vegas et le "Copacabana" de New York.

LE JUGE PERRON EXPLIQUE LES SUSPENSIONS DE PERMIS

Julien Bouchard et Roger Dumont ont été accusés de délit de fuite mercredi au palais de justice de Valleyfield.

Le premier de ces messieurs a avoué sa culpabilité, recevant ainsi une sentence de \$100, d'amende, plus les frais et la suspension de son permis de conduire, durant une période de 3 mois.

Le second a refusé d'admettre sa responsabilité et il subira son procès le 23 septembre prochain.

Devant les représentations

Nos Poupons



Bienvenue à Patric, fils de M. et Mme Gilles Sabourin (Fleurette Haineault).

Bienvenue à Stéphane, fils de M. et Mme Marcel Daoust (Suzanne Bourdeau).

Bienvenue à Jean-Marc, fils de M. et Mme Régent Asselin (Carmen Belner).

Bienvenue à Martin, fils de M. et Mme Jean-Louis Vaillancourt (Yvonne Beauchemin).

Bienvenue à Martin, fils de M. et Mme Serge Lavoie (Ginette Varin).

Meilleures félicitations aux heureux parents.

Nouvelle industrie au Québec

M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé ces jours-ci l'octroi d'une subvention de quelque \$157.000 à Polybec Inc. de Thetford Mines, Québec.

Grâce à cette subvention, accordée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional, cette entreprise construira une nou-

velle usine de produits de plastique. Cinquante emplois seront ainsi créés.

L'offre à la compagnie représente 15% du coût d'immobilisation approuvé plus \$2,000 par emploi créé. Le coût d'immobilisation total du projet est estimé à environ \$385.000. Les travaux de construction doivent débuter en septembre.

HOTEL

ORMSTOWN

VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
LE WESTERN A SON MEILLEUR
avec

MIMI LYNN

et ses

SILVERS STARS

PATSY REJEAN GAGNE
chanteuse violon

LIONEL LAMEDELEINE guitare

DU LUNDI AU JEUDI
DANSEUSES SERVEUSES

"A GOGO"

16 CHURCH 829-9816

Pavillon de l'humour par Coca-Cola Ltée

On le voit de loin, ses joyeuses couleurs rose et jaune chatoyant sous le ciel d'été. Tel est le pavillon de l'Humour à Terre des Hommes 70, attirant et fascinant tout à la fois dès le premier coup d'oeil. Tel l'a voulu également, le conservateur du pavillon, le caricaturiste bien connu Robert LaPalme. Sous son égide, l'ancien pavillon d'Israël d'Expo 67 est en passe de devenir l'un des pavillons les plus appréciés des visiteurs.

Commandité par la compagnie Coca-Cola Limitée, la présentation de ce pavillon en est un de choix. Que l'on considère les caricatures, les bandes dessinées ou les sculptures qui y font objets d'exposition, partout l'humour est à son meilleur. Le visiteur ne peut rester indifférent devant tant de formes d'humour, du plus sardonique au plus tendre.

Dès l'entrée, Bés, le dieu égyptien de la Bonne Humeur, devenu le symbole même du pavillon, nous accueille et nous sourit dans son vitrail aux couleurs vives. A sa droite, la murale de Berthio achève de nous déridier. Il s'agit d'une pastiche du "Radeau de la Méduse" de Géricault où se débattent comiquement des personnages politiques contemporains. Le visiteur amusé pourra contempler plus loin les murales exécutées en 1968 et en 1969 pour ce même secteur par Normand Hudon et Ed McNally.

Ce préjudice prometteur amène ensuite le visiteur à la rampe ascendante au long de laquelle s'étalent les 500 dessins originaux concourant au septième Salon International de la Caricature. Les drapeaux des 56 pays participants (de l'Afghanistan à la Yougoslavie) en surplombent le parcours. Commandité par le journal The Montreal Star, ce Salon jouit d'une renommée mondiale et c'est au mois d'août qu'un jury qualifié annoncera le nom des gagnants.

Le visiteur amusé et pensif (car certaines caricatures, poignantes de lucidité et incisives au plus haut point, provoquent un petit pinsement au coeur), se détend ensuite devant un rideau de 60 pieds où se déroulent les silhouettes de 30 héros de la bande des-

sinée.

Après avoir été ainsi salué par Charlie Brown ou Donald Duck, le visiteur est invité, par un "laborieux et hydraulique bouffon" (oeuvre de Jim Lauder), à passer dans un large salon qu'on pourrait qualifier de "Salle des Sculptures". Faciné, il est alors pressé "d'amener son regard à découvrir dans les rejets de notre vie mécanisée" les formes fondamentales de compositions des plus fantastiques. A l'aide de vieux instruments aratoires, de banals outils, de rebuts de toutes sortes, le sculpteur canadien Jim Lauder a réussi des oeuvres absourdissantes. Tels "Le chevalier à l'armure industrielle" entièrement fait de pièces d'automobiles et "Les initiés", trois hippies de ferraille s'ébattant au centre de la salle parmi des fleurs métalliques.

Sous le ciseau incisif du Parisien Pierre Merlier, des sculptures en bois, caricatures parfois cruelles mais toujours sensibles, engagent aussi le visiteur à constater la vitalité d'un art essentiellement populaire. Les bronzes et céramiques du Milanais Renato Bassoli prennent aussi le visiteur à témoin dans leur dénonciation des égoïsmes humains. Ainsi, le "Manuel du tourisme parfait" ne peut qu'amener un rictus amer sur toutes les lèvres. En plus, les lithographies du Mexicain Covarrubias, du Néo-Zélandais Low et de l'Italien Garetto nous familiarisent avec la caricature des années '30.

Une autre partie du pavillon est cette année consacrée à l'histoire de la bande dessinée américaine, exposition dont une partie a déjà été présentée au Metropolitan Museum of Art de New York. Dans une petite salle transitoire, huit écrans s'appliquent à démontrer les origines de cet art tandis qu'un neuvième reproduit des bandes dessinées pour lanternes magiques datant de 1880.

Une intéressante section est ensuite consacrée aux élégants dessins du New Yorkais Russell Patterson. Ceux-ci dits "Flappers" amusèrent la génération américaine de l'entre-deux-guerres. En contrebas, des vitrines illustrent l'époque des pionniers, tel l'Allemand Wilhelm Busch (1832-1908) et

ses petits récits satiriques. En face, les héros de la bande dessinée américaine, reproduits sur des panneaux géants, s'occupent de décrire les étapes de l'évolution de cet art. Plus loin, des séquences du film "Fabulous Funnies" poursuivent l'explication.

Un petit salon d'honneur, près de là, est consacré aux dessins originaux des gagnants du Reuben Award, prix décerné annuellement depuis 1948 par la National Cartoonists Society de New York. En face, une vitrine met en valeur les timbres-poste émis par la France, les Etats-Unis, le Canada et la Tchécoslovaquie en vue de célébrer l'humour.

D'autres sculptures de Merlier jalonnent un escalier qui nous amène au petit salon consacré au grand humoriste canadien Stephen Leacock. Nous célébrons cette année son centenaire, mais ses récits pittoresques ne vieillissent pas. A preuve, les rires des visiteurs qui, assis dans de moelleux fauteuils à haut-parleur dissimulé, s'esclaffent à l'écoute des meilleurs textes de l'humoriste racontés en français ou en anglais. De plus, un film de la BBC fait revivre l'homme lui-même à travers une superbe imitation réalisée par Bernie Braden. Manuscrits, livres et photos complètent la section.

Le visiteur arpente ensuite le corridor où les sculptures en papier-mâché et les lithographies de Gerald Scarfe s'emploient de dégonfler "les grands de ce monde". C'est ainsi que la famille royale, Ricard Nixon ou le Pape deviennent les victimes monstrueuses de son ironie...

Sur le chemin de la sortie, le visiteur peut examiner les esquisses qui ont servi à la réalisation du film "Fay Albert" de Bill Cosby; il peut s'amuser devant des miroirs déformants ou trompe-l'oeil ou se laisser caricaturer par un jeune artiste. Attendant à cette dernière section, un cinéma de 250 places montre le film "Fabulous Funnies" ainsi que des dessins animés français.

Sur la terrasse du pavillon, à l'extérieur, un autre petit clown de rebuts de métal, où l'on reconnaît la touche de Jim Lauder, semble dire à tous un invitant Au revoir!

LA BAIE ST-FRANCOIS N'EST PAS NOTRE PROBLEME —Ottawa

Prétendant que la terminaison des travaux de talus entourant les berges de la Baie St-François de Valleyfield constitue un embellissement et que cela n'est pas de son ressort, le ministère fédéral des travaux publics a avisé la ville de Valleyfield qu'il n'entendait pas se pencher sur ce problème.

Par la bouche de son directeur de district, M. G. K. Aubut, le ministère ajoute qu'il possède déjà un quai public à quelque 600 pieds de l'endroit proposé pour exécuter les travaux demandés par la

ville et qu'en occurrence il n'y a pas lieu de considérer toute autre requête.

Le gouvernement central élimine donc au départ toute intention d'entraide de sa part quant à la construction de nouveaux quais pour embarcations de plaisance dans la Baie St-François.

Comment l'ingénieur Lafontaine solutionnerait-il la question des abords de la rue Chaussée? Personne ne peut le dire présentement. On peut supposer cependant que les travaux à cet endroit sont loin d'être terminés.

JOURNEE APICOLE

QUEBEC — Une journée apicole organisée par la division de l'Apiculture et de l'Aéiculture du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation aura lieu le 22 août prochain, aux ruchers de MM. Henri Lalonde, de Côteau-Station, et Omer Marleau, de Ste-Justine, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Cette journée a été organisée à la suite de demandes répétées d'apiculteurs, et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'apiculture seront les bienvenus.

Le rassemblement se fera au rucher de M. Lalonde, à 10h, de l'avant-midi. Il y aura visite du laboratoire apicole, des ca-

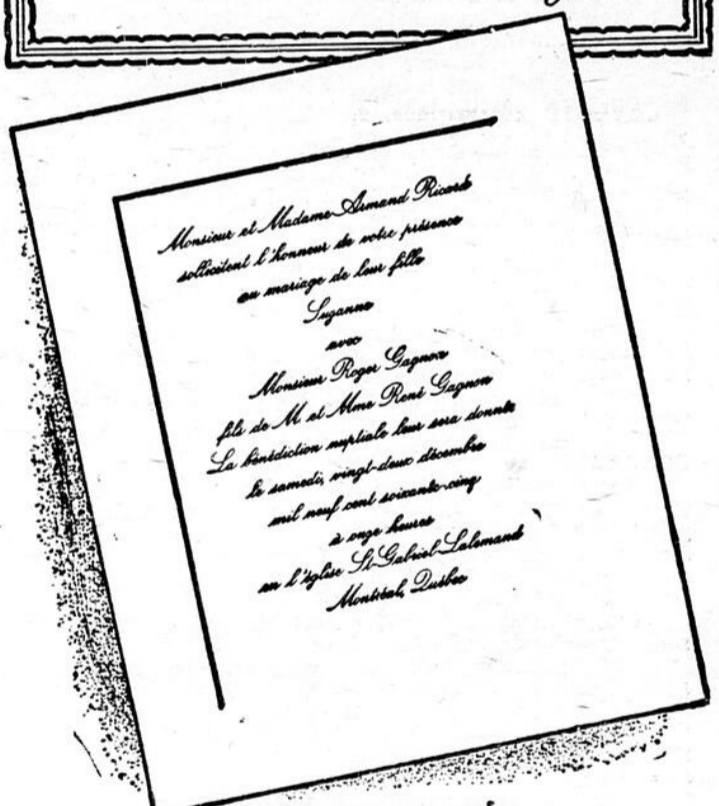
ves et des ruches. Après le dîner, M. François Beauchêne, agronome, attaché à la division de l'Apiculture et de l'Aéiculture, donnera un cours pratique pour les apiculteurs débutants.

Vers 1h.30, le chef de la division, M. Jean Guilbeault, dirigera un forum à l'intention des apiculteurs expérimentés. Les différents problèmes de l'apiculteur, les méthodes de production et les pertes causées par l'hivernement des abeilles seront les sujets discutés.

Par la suite, les intéressés pourront visiter le laboratoire et le rucher de M. Marleau.

PAPETERIE DE MARIAGE

en Photo-Lettrage



THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70 CHAMPLAIN

373-7272

Policiers sur les dents

FAUX APPEL A LA BOMBE A HUNTINGDON

Un faux appel à la bombe, lancé contre la Banque de Montréal jeudi à Huntingdon, a notifié les efforts d'une vingtaine de policiers tant municipaux, provinciaux que fédéraux.

Les agents ont investi l'édifice vers 14.35 heures, soit quelques minutes à peine après qu'un employé eut reçu un appel

téléphonique disant qu'une bombe allait éclater sous peu.

Ils ont fouillé l'immeuble de fond en comble, mais les recherches se sont avérées inutiles, sinon pour donner aux intéressés l'assurance qu'il s'agissait de l'oeuvre d'un mauvais plaisant.

Chacun comprendra que l'at-

mosphère habituellement calme de la ville de Huntingdon a été longuement perturbée et que le spectacle provoqué par le farceur a duré quelques heures.

Les différents corps policiers, ayant participé aux fouilles, tentent à l'heure actuelle de localiser la provenance de l'appel et, du même coup, de découvrir l'identité du coupable.

PROJETS DE CONSTRUCTION A L'ETUDE DANS LA REGION

QUEBEC — (O.L.P.Q.) — La construction d'une salle d'accueil à Rivière-Éaudette et d'un centre de la voirie à Vaudreuil sont au nombre des 17 projets qui ont été temporairement retenus pour étude par le nouveau ministre des Travaux publics, M. Maurice Tessier, et il se peut qu'ils ne se réalisent pas avant l'an prochain.

Avant de décider s'il y a lieu de hâter la réalisation d'un ou plusieurs des 17 projets, de la retarder de 6 mois à un an si les besoins ne sont pas prioritaires, ou encore de la rayer définitivement de la liste, le ministre désire étudier

attentivement chacun des dossiers. Cela n'écarte pas la possibilité qu'on allume le feu vert pour certains projets dès 1970.

Dans le cas des édifices dont la construction est déjà en cours, loin de retarder les travaux, M. Tessier a donné des instructions, dans bien des cas, pour qu'on les accélère. "Cependant, lorsqu'il n'y avait encore rien de commencé, que l'on en était à l'étape des plans ou à la veille de faire des appels d'offres, il était bien normal que je me familiarise avec les projets, et c'est ce que je fais," d'expliquer le ministre.

Disparition d'une voie ferrée

Les automobilistes seront certes heureux d'apprendre qu'on a procédé à l'enlèvement de la voie ferrée, traversant la route numéro trois, à la hauteur de la compagnie Union Carbide à Beauharnois.

Cette voie d'évitement n'était plus utilisée et nuisait à la circulation, car les véhicules devaient ralentir considérablement à cet endroit pour éviter de se retrouver dans les fleurs.

Il s'agit donc d'une amélioration qui sera appréciée de tous.

**Soyez
bien protégés...**

Sauvé & Frères

assurances INC.

INSURANCE INC.

ATTENTION SPECIALE AUX

JEUNES CONDUCTEURS —

Paiements par versements si désiré

TEL: 373-1280

57 RUE NICHOLSON — VALLEYFIELD

A VENDRE

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

GUIITARE "Fender Stratocaster", en excellente condition. Tél. le soir à 264-5903, Huntingdon.

DEUX JEUNES BOEUFS Holstein, pure-race, issus de Seiling Rockman, et de vaches de haute production. Maurice Smith, Huntingdon, Tél. 264-2776.

FRAMBOISES — S'adresser M. G. Benoit, 100, Rang Ste-Marie à St-Timothée. Tél. 373-3108.

(16-23-7)

POUR PLONGEE sous-marine, cylindres 71.2 pieds cubes, valeur \$89.95, tout pour plongeurs. Tél. 453-6172 ou 234-4095.

(6, 13, 20, 27)

UN ORGUE pour enfant de 7 à 12 ans. S'adresser à 123A Salaberry à Valleyfield.

(13)

LAVEUSE automatique de luxe, modèle RCA Whirlpool, en parfaite condition. S'adresser à 51 Gordon, ou tél. 371-1533.

(13)

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371 1403.

(xno)

**Soudeuses
Electriques**

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

**J. H. Sauvé
& Fils Inc.**

238, St-Laurent
Valleyfield

A VENDRE

PUPITRES de PROFESSEURS, très propres. S'adresser à 450 Salaberry à Valleyfield.

(13-20)

Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross a Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neuf. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON située à 171 Marie-Rose, près des écoles Langlois et Girard. Pour information s'adresser, tél. 373-9245.

(23-6-13)

BUNGALOW de 1967, bonne construction, 5 pièces très propres, situé près de la future polyvalente. Intérêt 6 3/4%, vente sans l'entremise d'agence, tél. 371-2323.

(6, 13, 20, 27)

MAISON située à St-Stanislas de Kostka, 4 chambres, cuisine, salon, salle de bain, cave de ciment de 8 pi. de hauteur entièrement neuve. Tél. 373-2439.

(13-20-27)

A LOUER

LOGIS de 5 1/2 pièces, moderne, 220, installation laveuse-sécheuse, chambre de bain finie céramique. Place pour auto avec prise de courant. Pour information s'adresser 104 Académie, tél. 373-6517.

(xno)

**Avez-vous des
COQUERELLES**

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
Valleyfield Tél. 373-5281

(xno)

A LOUER

CHALET à St-Anicet, plage de sable. Disponible dès maintenant jusqu'au 4 juillet. Tél. 264-5593.

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, a Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

MAISON seule 5 appartements, très moderne, chauffage central, située à 475 ave du lac. tél. 267-3388.

(xno)

LOGEMENT de 4 appartements dans un bas, situé à 415 Boul. du Havre. S'adresser au même endroit.

(18-25-2)

APARTEMENT neuf, 3 pièces, chauffé, éclairé. S'adresser à 360 St-Jean Baptiste. Tél. 373-3611.

(23-6-13)

PRENDRAIT 25 têtes en pâturage. Tél. 829-2185, Ormstown.

MAISON neuve. — 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre immédiatement. Bas \$105., haut \$100. Situé à 23 et 25 ave. Boyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892.

(xno)

MAISON de 5 pièces avec garage, au domaine Pilon, Route 3, St-Stanislas de Kostka. Libre le 1er août. s.v.p. téléphonez à: 373-4744.

2 LOGIS de 5 pièces. Maison neuve située à 23 et 25 ave Boyer (dans la Baie). Bas \$105; haut \$100. Libre dès maintenant. S'adresser à M. Jean-Pierre Audette Tél. 373-4777.

(xno)

LOGEMENT de 4 pièces plus une grande salle de lavage. Libre le 1er septembre. S'adresser à 59 Dion à Valleyfield.

(13)

MAISON, de septembre à mai, partiellement meublée, située à Coteau Landing, tél. 267-9247.

(13)

APARTEMENT neuf, cuisine, chambre à coucher, salle de bain, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser à 119 St-Thomas, tél. 373-3052.

(xno)

A LOUER

APARTEMENT neuf, moderne, 2 1/2 pièces, meublé, entrée privée, situé à 96 Aubin, et s'adresser à 140 Bissonnette tél. 373-1596.

(xno)

Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268.

(xno)

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. Tél. 373-8497. S'adresser 37 Gault à Valleyfield.

(xno)

ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

GARCON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

VACHES ou GENISSES de août, septembre ou octobre. Pur-sang ou croisées. S'adresser à Charles McConville, tél. 264-5038, après 6 p.m.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ATTENTION

REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayuses, refileage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau Grande-Ile, Valleyfield.

(xno)

(10)

AUTOS A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

METEOR convertible avec sièges baquets, 1966, en très bonne condition. Tél. 373-0027.

(xno)

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m.

(xno)

AUTOMOBILE 1965, "Valiant", en très bonne condition. Le propriétaire désire vendre aussitôt que possible, prix: \$550. Tél. 373-7207, après 5 heures.

(13-20)

Agence SHANNON

• Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT Terminus Autobus Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

CONTRACTEURS

pour couture dans:

habit de neige,
pantalon de ski,
coupe-vent de ski
en nylon et fourrure
grandeurs: bébé à 6 ans X

Travail régulier assuré.

S'adresser à:

**ALLEN CHILDRENS'
WEAR CO. LTD.**

9333 Boul. St. Laurent
Montréal
Tél. 387-6486

**Pour vos
annonces
classifiées**

373-7272

DANDURAND & FRÈRES

Lumber and Building
Materials

TEL 373-4721



Bois et Matériaux
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

ON DEMANDE

STENO-DACTYLO: Exigences: — Connaissance parfaite de la langue française — Expérience de préférence — La connaissance de l'anglais constituera un avantage pour les candidates. Endroit: Valleyfield. Conditions de travail: — Semaine de cinq jours; — Salaire selon expérience; — Bénéfices marginaux. Envoyez lettre d'application et curriculum vitae à l'adresse suivante:

LE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS,
C.P. 405
VALLEYFIELD, QUE.

Vous préparez vos vacances? DETAILS CONCERNANT LE SOLEIL

Saviez-vous qu'une blonde peut parfois s'exposer au soleil plus longtemps qu'une brune?

Saviez-vous que la réflexion du soleil sur l'eau peut provoquer des coups de soleil même si vous êtes assis dans un coin ombragé?

Le bronzage est un processus taès complexe et variable.

Il n'existe aucune règle définie pour déterminer le degré de sensibilité au soleil d'après le teint, le type de peau et de cheveux; il n'existe aucun moyen d'échapper à ces rayons, sauf en se drapant dans une couverture de la tête aux pieds.

Voici quelque conseils au sujet du soleil et de ses effets de Bristol-Myers Canada Limited, dont les nouveaux produits solaires Tanya Hawaiian contenant de l'huile de noix de coco et de beurre de cacao sont destinés à vous faire passer du stade "visage pâle" au stade "brun hawaïen." Mais vous devez faire preuve de bon sens et de discipline pour bronzer bien et sans danger quel que soit le produit solaire que vous utilisez.

Protégez-vous contre les effets nocifs du soleil en commençant par de courtes périodes d'exposition — 15 minutes le premier jour, cinq minutes de plus chaque jour, par la suite. Cette précaution donne à l'épiderme le temps de développer un système de défense contre les coups de soleil, le vieillissement prématuré et des problèmes plus graves causés par une trop longue exposition.

Assurez-vous que vous ne vous exposez pas trop longtemps, quelle que soit votre impatience de devenir bronzé. Les symptômes du coup de soleil peuvent vous tromper. . . quand vous commencez à vous sentir mal à l'aise, il est déjà trop tard.

La couleur de vos cheveux et votre teint ne déterminent pas la couleur de votre bronzage ni la possibilité de coups de soleil. Une personne blonde au teint clair avec plus de pigmentation protectrice bronzer de façon plus prononcée qu'une personne à la chevelure foncée qui n'a pas autant de pigment sur son épiderme. Et une personne au teint clair qui respecte les règles en matière d'exposition peut passer l'été avec moins d'ennuis qu'une personne au teint foncé qui ignore les règles à suivre. Utilisez donc toujours un produit solaire, bronzant ou filtrant, même si vous avez un teint foncé et des cheveux foncés. . . et ne vous exposez pas trop longtemps au soleil.

Une trop longue exposition au soleil pour une peau non protégée produit un durcissement de la peau qui entraîne des rides. . . et ce phénomène a lieu même quand vous avez déjà un bronzage qui prévient les coups de soleil. C'est pourquoi il est d'importance capitale de continuer à utiliser un produit solaire, bronzant ou filtrant, chaque fois que vous vous exposez au soleil.

Si votre peau est sèche ou sensible aux coups de soleil en raison d'un certain facteur de sensibilité, utilisez un produit

filtrant jusqu'à ce que vous soyez bronzé. Puis utilisez un produit bronzant. Un produit comme la lotion solaire Tanya Hawaiian, aide à arrêter les rayons solaires dangereux tout en vous permettant de bronzer.

Utilisez des produits filtrants sur les endroits où la peau est plus "tendre" et qui ne sont pas souvent exposés — aisselles jusqu'à la poitrine, la nuque, plantés des pieds et cous-de-pied, creux poplités. Appliquez une plus grande quantité de produit filtrant sur ces endroits jusqu'à ce qu'ils soient bronzés.

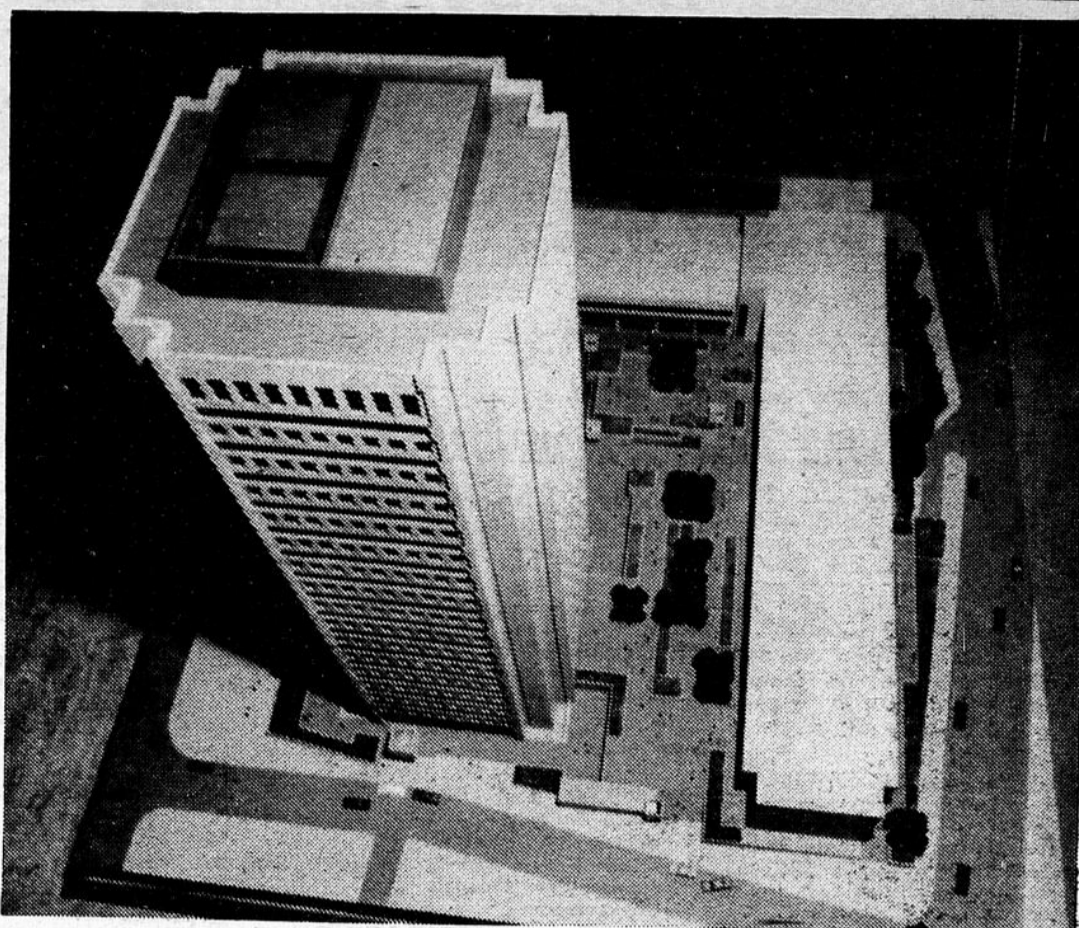
Faites attention au soleil de midi. La lumière solaire est très forte entre 10h. a.m. et 2h. p.m. et elle atteint son point culminant à midi. A midi, les rayons sont directement au-dessus de vous et traversent une couche d'atmosphère relativement mince. Evitez de vous exposer au soleil de 9h. a.m. à 3h. p.m. si vous êtes très sensible au soleil.

La luminosité peut vous tromper. Le soleil est très fort quand il est réfléchi par l'eau, le sable, les nuages et la brume et vous pouvez souffrir de coups de soleil par rayonnement, même si vous êtes à l'ombre. L'eau est un excellent conducteur de rayons ultraviolets et vous pouvez donc facilement attraper des coups de soleil en nageant. Le sable et le ciment ou le carrelage qui entourent les piscines reflètent également les rayons ultraviolets.

Rappelez-vous qu'en nageant, transpirant ou en vous frottant contre une couverture ou contre le sable, vous enlevez les produits bronzants et filtrants. Renouvelez l'application du produit régulièrement spécialement après avoir nagé ou fait des exercices.

Lisez toujours ce qui est écrit sur l'emballage de votre produit bronzant ou filtrant et respectez les instructions au pied de la lettre. Par exemple, l'emballage du beurre bronzant Tanya Hawaiian spécifie qu'aucun élément filtrant n'est ajouté aux ingrédients. Il spécifie également que le beurre permet une transmission maximum des rayons solaires mais ne confère qu'une protection minimum contre le soleil. Ces mises en garde sont destinées à vous faire comprendre que ce produit est destiné spécifiquement à vous faire bronzer et que vous ne devez l'utiliser que si vous êtes déjà bronzé et que vous recherchez un bronzage plus prononcé, plus foncé ou si vous bronzez sans coup de soleil.

Les produits Tanya Hawaiian sont disponibles dans toutes les pharmacies et grands magasins de tout le Canada. La gamme de produits comprend le beurre bronzant Tanya Hawaiian et l'huile de noix de coco Tanya Hawaiian, formules pour bronzer de façon prononcée sans produit filtrant et destinés à obtenir un bronzage rapide et durable. L'huile bronzante Tanya Hawaiian se trouve en tube et en flacon vaporisateur, et la lotion solaire Tanya Hawaiian.



REGARD SUR LA FUTURE CITE PARLEMENTAIRE. — A l'instar des Québécois eux-mêmes, les milliers de visiteurs étrangers qui sillonnent la vieille capitale durant la saison estivale sont fortement impressionnés par les gigantesques travaux de construction de la future Cité parlementaire, centre névralgique de la "vague" de construction qui déferle à Québec cette année. La tranquillité qui a toujours caractérisé la Colline parlementaire provinciale est momentanément rompue par

la réalisation d'un magistral ensemble architectural dont le jalon le plus imposant est connu sous le nom de "Complexe G", illustré par la maquette ci-dessus. Ce réaménagement aura le mérite d'assurer la coexistence harmonieuse des anciennes structures avec les nouvelles. A l'exemple des grandes métropoles modernes, Québec centre-ville se fait une beauté que l'on pourra admirer dans toute sa splendeur d'ici 1975. — (O.I.P.Q.)

CEGEP de Valleyfield recoit une subvention

Le ministère de l'Éducation vient de recevoir du Conseil exécutif l'autorisation de procéder au versement de la subvention de fonctionnement des collèges d'enseignement général et professionnel pour l'exercice financier 1970-1971. On sait que la subvention prévue pour chacun des CEGEP a déjà été approuvée par le ministère.

Le versement se fera par tranches mensuelles pour les neuf premiers mois-soit de juillet 1970 à mars 1971 inclus. Quant au solde restant pour les trois derniers mois de l'année scolaire, il sera pris à même le budget de 1971-1972.

C'est un total de \$87,219.2 que versera le ministère aux CEGEP, à titre de subvention de fonctionnement, pour l'année

scolaire 1970-1971.

Dans la sous-région de Beauharnois, le CEGEP de Salaberry-de-Valleyfield recevra \$1,302.5 de subvention de fonctionnement, en 9 versements mensuels de \$108.5, le solde de \$326 devant être pris à même le budget du prochain exercice; pour les trois derniers mois de l'année scolaire.

Décès des suites de blessures

M. Gérard Laberge, 26 ans, de Valleyfield, est décédé durant la nuit de mardi à mercredi, dans un hôpital montréalais, des suites des blessures qu'il a subies samedi soir dernier, lors d'une explosion survenue à l'usine Canbro de Valleyfield.

Le défunt, qui était au travail

à ce moment-là, avait subi des blessures au troisième et quatrième degré.

Son compagnon de travail, M. Rosario Pigeon, avait pour sa part été victime d'un violent choc nerveux.

M. Laberge laisse dans le deuil son épouse et deux enfants.

LES VOLS DEVIENNENT FAIT QUOTIDIEN A BEAUHARNOIS

Les policiers de Beauharnois voudraient-ils chômer que les récidivistes ne leur en laisseraient pas le temps.

A preuve, deux autres vols commis à cet endroit au cours des dernières 36 heures, à propos desquels enquêtent les hommes du chef Paul Lebrun.

A travers leurs recherches

mardi après-midi, ils ont quant même trouvé le temps de se rendre sur les lieux d'un accident, survenu au coin des rues St-Louis et Dupuis, collision qui n'a fait aucun blessé, mais qui a causé des dommages importants aux véhicules impliqués.

DERAILLEMENT VACHE

Une paisible vache laitière qui déambulait le long de la voie ferrée du Canadien national, dans le chemin de la Beauce à Beauharnois, durant la nuit de mercredi, a causé le déraillement de plusieurs wagons d'un convoi de marchandises.

Les dommages matériels de la locomotive et des autres wagons sont minimes. De l'animal cependant, il ne reste que de vagues souvenirs.

Apparemment, ladite vache n'était pas ferrée. . . en orientation et trouvait qu'avec le passage du train le paysage devenait. . . laid.

MAURICE LAPOINTE

MAGASIN DE VARIETES — 4 SPECIAUX D'AOUT

71 GRANDE-ILE VALLEYFIELD
TEL. 373-1475

SACS A VIDANGE
26 x 36
PQT DE 10 **37c**

COUVERTE
LAINE GRISE POUR AUTO
GRAND. 60 x 80 **\$2.27**

LAINE
POT-OF-GOLD
3 PLIS, ASS'T
21c LA BALLE

BAS-CULOTTE DAMES
En Nylon
67c LA PAIRE

AGENCE DE VOYAGE

MAURICE LAPOINTE

UN SPECIAL FORMIDABLE

VOLEZ AIR FRANCE

A PARIS

VOYAGE DE 3 SEMAINES

\$266.00

SPECIAL DU PRIX D'AVION ALLER ET RETOUR

DEPARTS: 28 AOUT — 4-11-25 SEPTEMBRE

— RENSEIGNEMENTS GRATUITS —